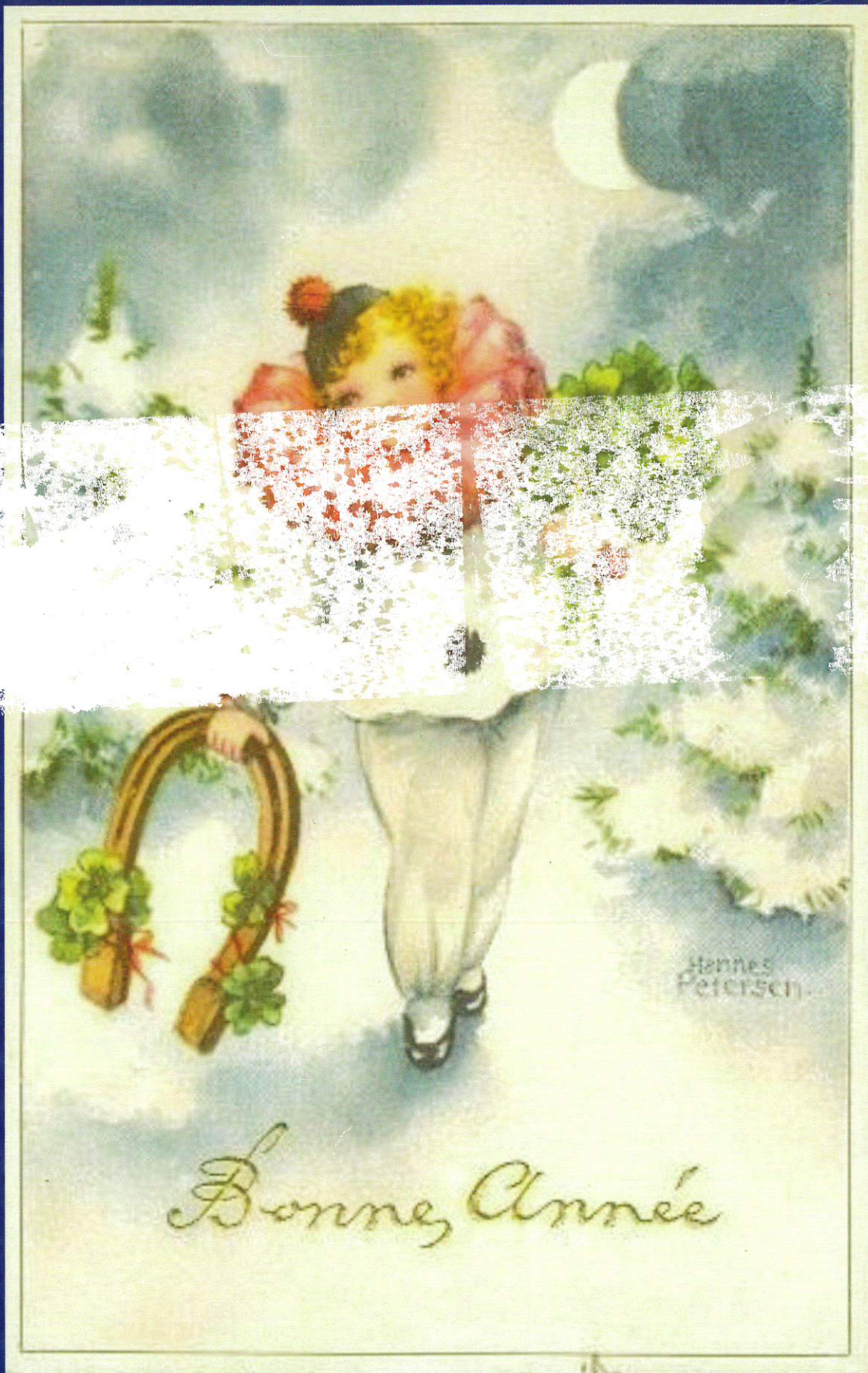


# MAMETZ 2014



*Bonne Année*

Hannes  
Petersen

## Mametziennes, Mametziens,

Avant toute chose, permettez-moi de vous présenter au nom de la municipalité, du personnel communal et du C.C.A.S., tous nos vœux de bonheur, de joie et de prospérité pour cette nouvelle année et, détail non négligeable, « plein de sous dans votre porte monnaie ».

2013 vient de s'achever et cette année restera dans les annales comme celle qui aura vu fleurir des travaux dans les moindres recoins de Mametz. J'en profite pour remercier mon adjoint aux travaux Monsieur Dominique MAËS pour son aide précieuse dans ce domaine. Comme vous avez dû vous en rendre compte, l'accent a été mis sur différents secteurs à savoir :

- **LES BATIMENTS COMMUNAUX** avec la construction de la nouvelle mairie qui nous a occasionnée bien des soucis, car la société de gros-œuvre qui avait décroché le marché, a déposé le bilan après avoir achevé, Dieu merci, tout l'intérieur du bâtiment. Les entreprises chargées des autres lots ont pu ainsi continuer à travailler. Il nous a fallu retrouver une autre entreprise de gros-œuvre pour terminer la pose du parement extérieur. Les démarches administratives pour signer un nouveau marché nous ont toutefois occasionné deux mois de retard sur la date prévue. Nous avons pu prendre possession des lieux le 11 décembre. La nouvelle mairie ainsi que l'agence postale communale ont pu ouvrir leurs portes le 16 décembre. L'accueil offre désormais une confidentialité totale et permet de traiter directement toute demande simple ou de diriger le visiteur vers le service concerné (urbanisme, état civil, etc.). Ces nouveaux locaux spacieux et lumineux permettent également aux employés de travailler dans des conditions optimales. Pour rester dans le chapitre « bâtiments », les employés communaux ont entamé des travaux d'extension de la salle paroissiale. Au programme, la réalisation d'un bâtiment destiné à abriter une salle permettant de stocker l'ensemble du matériel (tables, chaises, tables de ping-pong) et des toilettes dignes de ce nom.
- **LES VOIES COMMUNALES** avec un programme de remise en état de 12 rues et l'élargissement du chemin des Charbonniers.
- **LES VOIES DEPARTEMENTALES** avec la création de trottoirs rue de la place, rue du Choquart et la réalisation d'accotement gravillonnés rue de la plaine et à l'entrée de Mametz Grand'rue (coté Aire/Lys).
- **LE SPORT** avec la rénovation du terrain de tennis à Marthes. En effet, cet équipement avait très mal vieilli. La surface bitumée présentait d'importantes déformations et le grillage était totalement hors d'usage. Le second terrain d'évolution sportif a été le city stade financé en totalité par la Communauté de Communes de la Morinie, le Département et la Caisse d'Allocations Familiales. Pour compléter le domaine sportif, nous avons souhaité répondre favorablement à une très ancienne demande de l'Entente Sportive Mametz-Rebecques en procédant à l'installation d'un éclairage complet du terrain de football André Delannoy.
- **LES ECOLES** avec la mise en place d'un vaste préau.
- **LE SOCIAL** avec l'installation d'un bâtiment modulaire pour les permanences de la Croix Rouge. Messieurs Baudelle et Derycke, habilités à représenter cet organisme au sein de la commune, disposent ainsi d'un local adapté pour la distribution de colis alimentaires et la revente de vêtements. J'en profite pour remercier mon adjoint aux affaires sociales et scolaires Monsieur Bernard-Marie Delannoy pour le travail accompli.
- **LE TOURISME** avec l'aménagement de l'entrée de l'étang de la Sauvagine après destruction du logement de Feu M. Crombez. La signature avec la Région du Programme Trame Verte et Bleue qui va financer d'importants travaux d'aménagements et d'améliorations de ce plan d'eau magnifique.  
A noter que cette action n'affectera en rien les activités chasse et pêche qui occupent déjà ces lieux. Je veillerai d'ailleurs personnellement à ce que ces conditions soient respectées.

- **LES SERVICES** avec la construction par le Docteur Cocquempot d'un *cabinet dentaire*, l'arrivée prochaine *d'une opticienne* et le recentrage des services publics à la population avec le regroupement de *l'agence postale communale* et de la mairie. Enfin une *nouvelle signalétique commerciale*, financée par l'intercommunalité, vient d'être récemment installée.

Comme vous pouvez le constater, nous n'avons pas chômé. Nous n'allons pas en rester là puisque nous avons programmé dans notre budget 2013, la rénovation de l'ancienne mairie, grâce à un financement à hauteur de 80 % par la Région et la Caisse d'Allocations Familiales. Ce bâtiment communal, après travaux, abritera la garderie de l'école et celle du Roul'Boutchou une journée par semaine.

Tous ces aménagements, tous ces travaux ont été presque totalement autofinancés car seul un prêt de 250.000 euros a été souscrit auprès d'une banque et si nous avons souscrit cet emprunt, c'est pour la simple et bonne raison que nous avons bénéficié d'un taux très intéressant habilement négocié par mon bras droit et premier adjoint Monsieur Jean-François Hessel. Je tenais à le remercier pour le sérieux de sa gestion des finances communales, pour ses conseils et pour le suivi irréprochable des dossiers d'urbanisme. Concernant ce prêt, il est important de noter que cet engagement n'aura pas d'impact direct sur votre fiscalité communale qui n'a vu son taux augmenter en 17 ans que de 2 %.

Nous arrivons à l'échéance de notre mandat, puisqu'en mars vous allez devoir vous prononcer pour élire un nouveau Conseil. Aussi, pour respecter cette période pré-électorale, je ne vous parlerai pas dans ces colonnes de nos projets. Car il reste et il restera toujours des travaux et des aménagements à réaliser dans cette magnifique commune qu'est Mametz qui vient allègrement de passer la barre des 2000 habitants.

Pour conclure, comment ne pas avoir une pensée pour celles et ceux qui m'ont entouré pendant ces six années, voire ces 13 années si l'on remonte au précédent mandat.

Car le maire, **seul**, n'est rien. C'est le dévouement, les conseils et l'appui des femmes et des hommes qui l'entourent qui permettent la réalisation de tous ces projets.

A ce titre, je voudrais remercier l'ensemble de mes adjoints, mes conseillères et mes conseillers qui m'ont accompagné pendant toutes ces années.

Remercier également :

- les membres du Centre Communal d'Action Sociale,
- l'ensemble des employés communaux,
- le Directeur de l'Ecole des Tilleuls et les enseignants
- les Présidentes et Présidents des Associations Mametziennes,
- tous les bénévoles qui nous aident lors des grands évènements comme la brocante que gère à la perfection mon adjoint aux fêtes Monsieur Christian Masset.
- tous ces Mametziens qui travaillent dans l'ombre pour nous apporter leur aide et leur soutien pour que cette belle entreprise qu'est Mametz soit toujours à son apogée.

Pour ma part, sachez que je suis fier d'avoir été votre maire depuis 2001. J'ai décidé de me représenter en mars prochain avec une équipe renouvelée comportant autant de femmes que d'hommes. Vous aurez à vous exprimer comme le fait un jury d'assises c'est à dire « en votre âme et conscience » mais vous n'aurez plus la possibilité de rayer ou de rajouter un ou plusieurs noms. Nous sommes une commune de plus de 1000 habitants et la loi nous y oblige. Cependant, quelque soit le nombre de listes et l'issue de ces élections, promettez-moi solennellement de toujours être **FIERS D'ETRE MAMETZIENS**

Bien cordialement  
Jacques DELMAIRE, Maire de MAMETZ

# Sommaire

- Infos pratiques - page 4**
- Elections 2014 - page 8**
- Action sociale - page 9**
- Finances - page 10**
- Urbanisme - page 12**
- Travaux - page 14**
- Nouvelle mairie - page 17**
- Devenir de l'ancienne mairie - page 18**
- Trame verte et bleue - page 19**
- Rythmes scolaires - page 20**
- Vie scolaire & USEP - page 22**
- Parents d'élèves - page 25**
- Commerces - page 27**
- Il était une fois - page 28**
- Associations - page 34**
- Manifestations - page 42**
- Maisons fleuries - page 46**
- Revue de Presse - page 47**
- Gendarmerie - page 51**
- Communauté de Communes - page 52**
- Etat civil - page 54**
- Paroisse Sainte Anne - page 57**
- Calendrier des Fêtes - page 58**

# Les infos pratiques

**LA MAIRIE** ☎ 03.21.39.07.05 📠 03.21.93.56.87

Mail : [mairie.mametz@wanadoo.fr](mailto:mairie.mametz@wanadoo.fr)

Le site de la commune : [www.mametz.org](http://www.mametz.org)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 10h-12h et 14h-18h, le samedi 9h-12h

Equipe administrative : Pascal MARANGONY, Elodie MARANGONY, Muriel CHARLET, Nadine BULTEL, Catherine LAMBLIN.

## PERMANENCES EN MAIRIE DE MAMETZ

- Jacques DELMAIRE, Maire : sur rendez-vous tous les après-midi à partir de 15h ou le samedi à partir de 10h
- Jean-François HESSEL, 1er adjoint chargé de l'urbanisme : samedi de 10h à 11h ou sur rendez-vous
- Bernard-Marie DELANNOY, adjoint chargé des affaires sociales et scolaires : mercredi de 17h à 18h ou sur rendez-vous
- Dominique MAES, adjoint chargé des travaux : sur rendez-vous
- Christian MASSET, adjoint chargé des fêtes et des cérémonies : sur rendez-vous.

**Assistante sociale du Conseil Général du Pas-de-Calais** : le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois au matin. Prise de rendez-vous préalable au 03.21.38.11.25 (Maison du Département Solidarité de l'Audomarois - Site de Arques).

## PERMANENCES DANS D'AUTRES MAIRIES

- M. Michel LEFAIT, Député : le jeudi de 17h à 18h30 en mairie d'Arques (☎ 03.21.12.62.30)
- M. Jean-Claude DISSAUX, Conseiller Général : le jeudi de 16h à 18h en mairie d'Aire-sur-la-Lys

## LES RESTOS DU CŒUR

Inscription à la Communauté de Communes de la Morinie, rue de Clarques à Thérouanne le lundi de 14h à 17h, muni des documents suivants : *carte d'identité, livret de famille, attestation de sécurité sociale, attestation de CMU, quittance de loyer, avis d'imposition ou de non-imposition, relevé des prestations versées par la caisse d'allocations familiales, justificatifs des dépenses et des ressources.*

**EQUIPE SAINT VINCENT** (AIC France) 34 rue de Saint Omer 62120 Aire-sur-la-Lys Tél 03.21.39.21.49.  
Vestiaire : mardi/mercredi/vendredi de 14h à 17 heures.

## LOCATION DE SALLES OU DE MATERIEL

↳ s'adresser en mairie (voir détails page 7).

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

↳ Le mercredi de 15h30 à 17h30, le vendredi de 16h30 à 18h, le samedi de 10h30 à 12h

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Personnel communal : Elodie MARANGONY ☎ 03.21.39.07.05

Membres du C.C.A.S. :

- Président : Jacques DELMAIRE
- Membres élus : Bernard-Marie DELANNOY, Elisabeth DA SILVA, Béatrice WALLE, Jean-Pierre POTIER, Isabelle DHIU
- Membres nommés : Henri DECOBERT, Noël DERYCKE, Viviane LAMBERT, Elisabeth REANT, Isabelle DENUNCQ.

Point d'Accès au Droit D'AIRE SUR LA LYS  
Dans les locaux du C.C.A.S.  
9, Bd de Gaulle  
62120 AIRE SUR LA LYS

Pour tous renseignements: Contacter Mme LEFEBVRE Christelle,  
Tél. : 03.21.39.18.97.

Le Point d'Accès au Droit (PAD) est un lieu d'accueil gratuit et permanent permettant d'apporter à titre principal une information de proximité sur vos droits et/ou devoirs. Il concerne les personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

Vous trouverez ci-dessous les intervenants auprès du P.A.D.

♦ **Les huissiers**

♦ **La Vie Active :**

En sa qualité de service tutélaire, il a pour vocation première, l'accompagnement en milieu ouvert, des personnes majeures placées sous mesure de protection sur décision des Juges des Tutelles, et ce avec l'ambition de contribuer utilement non seulement à l'amélioration de leur situation financière mais aussi à l'amélioration de leur situation sociale.

♦ **Délégué du Procureur**

♦ **ABCD : C.S.A.P.A - La Porte ouverte**

Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie spécialisé. Accompagnement éducatif de personnes rencontrant des problèmes d'addiction ainsi que leur entourage (accueil, écoute, information, orientation).

♦ **S.P.I.P. 62**

Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Pas de Calais, assure le contrôle et le suivi des peines exécutées en milieu ouvert et en milieu fermé.

♦ **ASEJ : Association socio-éducative judiciaire**

L'ASEJ reçoit en permanence les personnes bénéficiant d'un accompagnement socio-éducatif, dans le cadre d'un contrôle judiciaire ou d'enquête sociale ou d'injonction thérapeutiques.

♦ **Les Avocats**

♦ **Les Notaires**

♦ **C.I.D.F.F. de BETHUNE**

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles. Leurs domaines d'interventions sont pluriels (accès aux droits, accès à l'emploi, vie familiale et parentalité, santé, éducation, citoyenneté, lutte contre les violences faites aux femmes).

♦ **E.P.D.F. – Etablissement Public Départemental de l'enfance et de la famille**

Pôle des services spécialisés qui a pour mission générale de proposer, en milieu naturel ou adapté, un accompagnement concerté en faveur des jeunes enfants, des adolescents et de leurs familles.

♦ **La P.J.J.**

Protection Judiciaire de la Jeunesse.

♦ **L'A.D.A.E.**

Association Départementale d'action éducative. Interrogation sur le besoin de protéger juridiquement l'un de vos proches (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle... )

♦ **Conciliateur de Justice**

Le conciliateur de justice a pour but de trouver une solution amiable entre 2 parties : problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux.

♦ **Famille de France**

Fédération du Pas-de-Calais - Association familiale et organisme de défense des consommateurs. Domaines d'intervention : Droit de la consommation et surendettement.

\*\*\*\*\*

**Voici les permanences exclusivement sur rendez-vous :**

**Les Huissiers :** 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 03.21.39.18.97

**La Vie Active :** 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 14h à 16h

**Délégué du Procureur :** 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 9h à 12h  
le Samedi de 9h à 12h

**ABCD :** 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 17h

**S.P.I.P. :** 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois toute la journée

**A.S.E.J. :** 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 13h30 à 16h30  
2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30

**Consultation des Avocats :** sur rendez-vous au 03.21.39.18.97

**Les Notaires :** 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 03.21.39.18.97

**C.I.D.F.F. :** 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 17h sur rendez-vous au 03.21.39.18.97

**E.P.D.F.F. :** 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois le matin  
1<sup>er</sup> samedi de chaque mois le matin

**P.J.J :** 3<sup>ème</sup> mercredi (le 1<sup>er</sup> mois de chaque trimestre)

**L'A.D.A.E. :** 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois l'après midi

**Le conciliateur de justice :** 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 03.21.39.18.97

**Famille de France : organisme de défense des consommateurs - droit de la consommation - surendettement ;** 4<sup>ème</sup> Jeudi de chaque mois l'après-midi sur rendez-vous (03.21.39.18.97)

# RESERVER UNE SALLE OU DU MATERIEL

## LA SALLE DU MILLENIUM

Achevée en l'an 2000, elle est située à l'arrière de la Mairie, rue des écoliers. Louée pour toutes manifestations familiales ou commerciales (autres que soirées dansantes, concerts, etc.), elle peut recevoir entre 150 et 200 convives. Ce chiffre peut passer à 250 dans le cas d'une réunion ne nécessitant que l'installation de chaises.

Cette location peut être réalisée sur la base d'une réservation avec ou sans cuisine.

Les horaires pour 24 heures sont du samedi 9 heures au dimanche 9 heures ou du dimanche 9 heures au lundi 9 heures. Sur la base de 48 heures, la salle sera mise à disposition du samedi 9 heures au lundi 9 heures.

(Pour toute réservation en semaine, se rapprocher des services de la Mairie).

### LES TARIFS

	Mametzien	Extérieur	Cantine en supplément
Grande salle avec cuisine 24 heures	260 euros	360 euros	80 euros
Grande salle sans cuisine 24 h avec verres	165 euros	200 euros	80 euros
Grande salle avec cuisine 48 heures	330 euros	420 euros	110 euros
Grande salle sans cuisine 24 heures pour congrès ou animation commerciale	420 euros	420 euros	80 euros

Réservation à faire auprès des services de la Mairie.

Pièces à fournir : Carte d'identité ou passeport.

Arrhes : 50 % débités dès la réservation

Caution : 160 euros restitués après paiement du solde, déduction faite de la casse éventuelle.

Gaz : facturé selon la consommation.

## LA SALLE PAROISSIALE

Située face à l'église de Mametz, cette petite salle est tout à fait adaptée pour les vins d'honneur. La location est de 110 euros pour 24 heures (de 9 heures au lendemain à 9 heures) pour les Mametziens et de 160€ pour les extérieurs. Pour 48 heures, le prix passe à 210€ pour les Mametziens et 310 € pour les extérieurs.

Réservation à faire auprès des services de la Mairie.

Gaz : facturé selon la consommation

## LOCATION DE MATERIEL POUR LES MAMETZIENS

Heures souhaitées pour le retrait du matériel : vendredi de 18h. à 19h. ou le samedi de 9h. à 10h.

Heures souhaitées pour la remise du matériel : lundi de 18h. à 19h. ou le mardi de 18h. à 19h.

Matériel mis à disposition :

- **chaises bois**

- **grandes tables** (16 personnes)

- **petites tables** (10 personnes)

CAUTION : 80 euros

LOCATION : 10 euros au profit du C.C.A.S. quelque soit le volume de matériel emprunté.

- **Location d'une tente** : Association 50 euros / Particulier 70 euros.

L'installation et le démontage seront effectués sous le contrôle des services techniques de la commune et la participation de l'emprunteur (5 adultes).

En cas de détérioration constatée, les frais de réparations seront facturés à l'emprunteur. Ce dernier devra justifier d'une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'utilisation de cette tente pendant la période où elle est mise à disposition.

Réservation à faire auprès des services de la Mairie.



# Les élections 2014

Les dimanches 23 et 30 mars 2014 auront lieu les élections municipales.

## LES CHANGEMENTS POUR LES COMMUNES DE PLUS DE 1 000 HABITANTS

### ✓ LE MODE DE SCRUTIN

Il s'agira d'un vote à la proportionnelle. Ainsi, il vous sera demandé de voter pour une liste complète sans possibilité de raturer ou de rajouter un ou plusieurs noms. Tout bulletin de vote comportant une rature ou un rajout de nom sera considéré comme nul. La liste qui obtient au premier tour plus de 50% des voix se verra attribuer 10 sièges sur les 19 à pourvoir, le reste (soit 9 sièges) sera réparti à la proportionnelle entre les différentes listes. Dans ce cas, on ne revote pas la semaine suivante.

Si aucune liste n'atteint la majorité absolue au premier tour, il sera demandé aux nametziens de retourner aux urnes le dimanche 30 mars et la répartition des sièges se fera de la même manière que précédemment.

### ✓ LE BULLETIN DE VOTE

Le bulletin de vote comportera deux listes de noms : sur la gauche la liste complète des candidats pour siéger au sein du conseil municipal et sur la droite les cinq noms des personnes désignées pour siéger à la Communauté de Communes de la Morinie.

### ✓ LA PARITE HOMME/FEMME

La parité homme/femme sera obligatoire que ce soit au niveau du conseil municipal, des adjoints et des conseillers communautaires.

### ✓ LES BUREAUX DE VOTE

Deux bureaux de vote, situés à la salle du Millénium, seront mis à la disposition des électeurs : l'un dans la grande salle et l'autre dans la pièce qui sert de cantine scolaire. La création d'un bureau de vote supplémentaire permettra de limiter les files d'attente que nous avons connues lors des dernières élections.

### ✓ CARTE D'ELECTEUR

Une nouvelle carte d'électeur sur laquelle sera indiqué votre bureau de vote vous sera envoyée en début d'année. Il est primordial de vous munir de ce document afin d'éviter des recherches pour connaître le bureau de vote auquel vous avez été affecté. Vous devez également vous munir d'une pièce d'identité qui, légalement doit vous être demandée.

### ✓ ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections sont fixées au dimanche 25 mai 2014.

# Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est un « Lieu d'Accueil et d'Ecoute » ouvert aux habitants de la commune.

Il assure différentes missions directement orientées vers la population : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté. Il participe à l'instruction de demandes d'Aide Sociale (A.P.A , M.D.P.H) et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision (Conseil général, Préfecture, Sécurité sociale...).

## C.C.A.S. de MAMETZ

### PERSONNEL COMMUNAL

Accueil : Madame Elodie MARANGONY - Mairie de Mametz

☎ 03.21.39.07.05 Fax 03.21.93.56.87

✉ [mairie.mametz@wanadoo.fr](mailto:mairie.mametz@wanadoo.fr)

### MEMBRES DU C.C.A.S

Président : Jacques DELMAIRE, Maire

Membres élus : Bernard-Marie DELANNOY, Adjoint, permanence Mairie, mercredi de 17h-18h  
Elisabeth DA SILVA, Isabelle DHIU, Jean-Pierre POTIER et Béatrice WALLE

Membres nommés : Henri DECOBERT, Noël DERYCKE, Isabelle DENUNCQ, Viviane LAMBERT et Elisabeth REANT



**Au cours de cette année, le C.C.A.S vous invite à participer aux 2 soirées organisées en son profit :**

↳ Samedi 1er Février 2014, 20H, à la Salle du Millénium - Représentation Théâtrale «MONSIEUR AMÉDÉE», par la Compagnie « FOUS RIRES » Tarifs : 8€ (prévente 7€), gratuit pour les moins de 10 ans

↳ Samedi 13 Septembre 2014, 20H, à la Salle du Millénium - Bal Country par l'association mametzienne « Chapeau de cow-boy et bottes de cuir »

**Nous vous espérons nombreux à ces manifestations !**



## Nouveauté 2013



Une antenne locale **CROIX ROUGE** a vu le jour en ce début d'année. Elle se situe à côté de la maison des associations, rue de la gare.

Elle est amenée à venir en aide aux plus démunis de la commune. La distribution a lieu le dernier samedi de chaque mois de 10h à 11 heures. Les ayants droits doivent constituer un dossier et se rapprocher soit de

Monsieur Christian BAUELLE (tél 03.21.95.52.26) ou de Monsieur Noël DERYCKE (tél 03.21.93.35.60).

# Finances

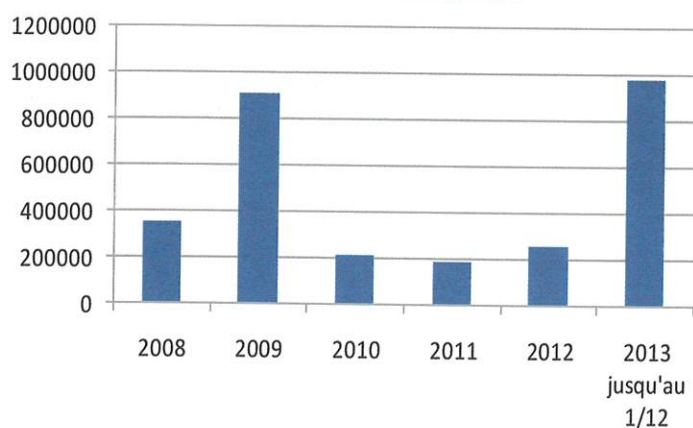
Cette année aura indubitablement été marquée par un effort d'équipement notable comparable à celui de l'exercice 2009.

La capacité d'autofinancement de la Commune et la récupération de sa participation dans le Syndicat Mixte à la carte de la région de Mametz ainsi que la souscription d'un emprunt de 250 000 euros ont rendu possible un volume d'investissements sans précédent.

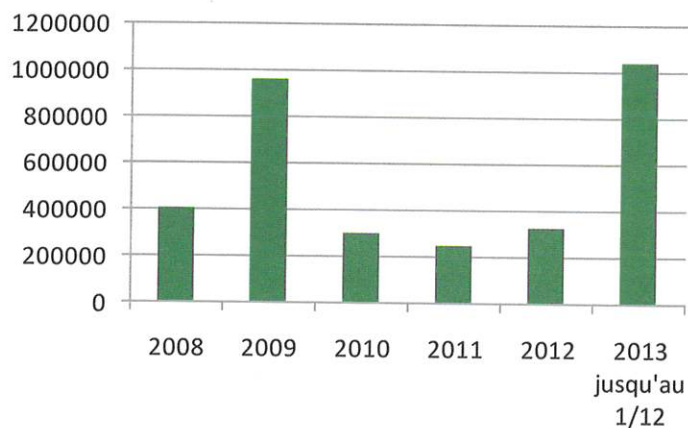
Au 1er décembre, les montants consacrés à l'investissement représentent plus de 50% des dépenses quand la moyenne est d'un peu plus de 25% hors remboursement de la dette.

Plus remarquable encore est que ces dépenses d'amélioration des infrastructures, des équipements et des services proposés n'auront pas mis en cause les équilibres budgétaires et la solidité financière du village.

Evolution des dépenses d'investissement hors remboursement d'emprunt



Evolution des dépenses d'investissement depuis 2008



Les dépenses d'investissement témoignent d'une volonté de croire en l'avenir en accentuant l'attractivité du village, comme en atteste la croissance démographique régulière de la Commune.

L'endettement reste faible et maîtrisé en montant et en durée. Les emprunts souscrits pour le financement de la salle du Millénum arriveront prochainement à leur terme en 2014 et 2015. De quoi réoxygéner le budget. Cela représentera environ 34 700 euros de remboursement de moins (capital et intérêts) à réaliser dans un avenir très proche. La Commune dispose pour faire face à ses échéances d'une importante et indéniable capacité à se désendetter.

Au 31 décembre le capital restant à rembourser concernant la dette de la Commune représentera 508 311.45 euros.

La dette actuelle doit être amortie dans moins de 12 ans. La structure de celle-ci, en particulier la volonté depuis des années de privilégier les prêts à remboursement constant, tend à alléger le poids de cette dette grâce à un remboursement plus rapide.

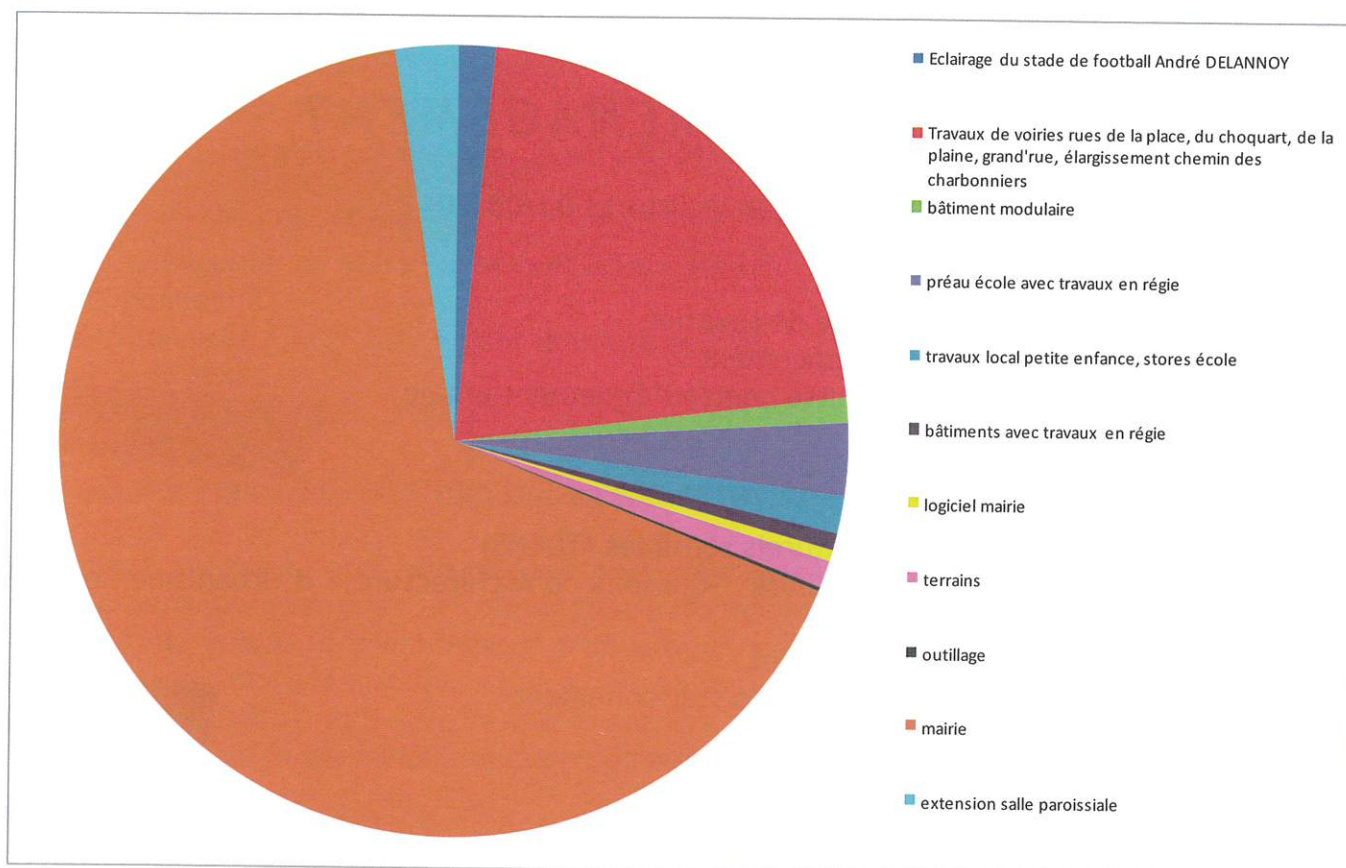
Les taux d'imposition communaux sont stables depuis des années.

La capacité d'autofinancement reste orientée positivement et le fonds de

roulement (réserve qui permet de couvrir le décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses) met à l'abri des difficultés de trésorerie.

Sans oublier que la récupération de la T.V.A. sur les investissements réalisés cette année permettra d'aborder 2014 sous les meilleurs auspices.

## Principaux investissements de 2013 (situation au 1<sup>er</sup> décembre 2013)



A ces dépenses d'investissement on n'omettra pas de souligner les travaux d'entretien du patrimoine communal comme les opérations de gravillonnages d'une partie considérable des voies communales pour un montant 72 742.81 euros.

Il sera indispensable de rester attentif à une augmentation des charges de fonctionnement que certains investissements peuvent induire. Un bâtiment supplémentaire engendrera des dépenses récurrentes de chauffage, d'électricité et d'entretien.

L'impact de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires aura des répercussions financières et budgétaires importantes. Des locaux devront être mis à disposition, des activités mises en place. La participation de l'Etat à hauteur de 50 euros par enfant fréquentant l'école, soit au total environ 10 450 euros sera loin de couvrir le volume des dépenses nécessaires, notamment le transport scolaire du mercredi et les charges de personnel accrues. Sans oublier pour certaines familles des dépenses supplémentaires de garderie.

Des charges de fonctionnement qui connaîtront une sensible augmentation et des concours financiers principalement de l'Etat plus contenus seront de nature à entamer la capacité d'autofinancement de la Commune, c'est-à-dire sa capacité à financer ses investissements.

Mais la rigueur de la gestion des finances communales, depuis des années, nous permettra de nous adapter à la nouvelle donne économique.

Mametz disposant toujours de marges de manœuvre importantes : bonne capacité d'autofinancement, une trésorerie conséquente, un endettement nettement inférieur à la moyenne des autres communes de la même strate. Une situation qui assure à la Commune de naviguer au mieux pendant les prochaines années.

Ces données étant arrêtées au 1<sup>er</sup> décembre, on peut affirmer qu'au terme de l'année 2013, le volume des dépenses d'investissement s'élèveront à plus d'UN MILLION D'EUROS, sans augmentation des taux d'imposition, avec un maintien des équilibres budgétaires et du caractère sain et solide des finances de la Commune.

# Urbanisme

## LA TAXE D'AMENAGEMENT

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR LE 01/03/2012

### OBJECTIFS DU DISPOSITIF

- Amélioration de la lisibilité du régime de taxation
- Réduction du nombre d'outils de financement
- Promotion de l'économie des sols (lutte contre l'étalement urbain)

### TAXES REMPLACÉES PAR LE DISPOSITIF

- Taxe locale d'équipement (TLE)
- Taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS)
- Taxe pour le financement des CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
- Participation pour raccordement à l'égout
- Participation pour non réalisation d'aire de stationnement
- Participation pour voirie et réseaux (PVR)

### COMPOSITION DU DISPOSITIF

- Part communale
- Part départementale

### FAITS GÉNÉRATEURS

- Opération de construction, reconstruction, agrandissement
- Installation ou aménagement soumis à autorisation d'urbanisme (exemple : abri de jardin)
- Procès verbal d'infraction

### ASSIETTE DE LA TAXE POUR LES CONSTRUCTIONS

Somme des surfaces de planchers closes et couvertes de hauteur supérieure à 1,80m

X

valeur au m<sup>2</sup> (712 € au 1<sup>er</sup> janvier 2014)

### TAX D'IMPOSITION

Le taux communal pris par délibération a été fixé à 2%, le taux départemental est de 1,80%.

### ABATTEMENTS PRINCIPAUX

- 50% de la valeur forfaitaire au m<sup>2</sup> sur
- les 100 premiers m<sup>2</sup> de l'habitation principale
  - les locaux d'habitation bénéficiant d'un prêt aidé de l'Etat
  - les locaux à usage industriel et artisanal

### EXONÉRATIONS FACULTATIVES DÉCIDÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- 50% de la surface excédent 100m<sup>2</sup> pour les résidences principales bénéficiant du prêt à taux zéro +
- les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400m<sup>2</sup>

### Exemple 1

Maison individuelle de 160m<sup>2</sup> (surface fiscale taxable)

Taux communal 2%

Calcul de la taxe

$$100\text{m}^2 \times 356\text{€} \times 2\% = 712\text{€}$$

$$60\text{m}^2 \times 712\text{€} \times 2\% = 854.40\text{€} \quad \text{) soit au total } 1\,566.40\text{€}$$

### Exemple 2

Maison individuelle de 160m<sup>2</sup> avec prêt à taux zéro +

Taux communal 2%

Exonération prêt à taux zéro + dans la limite de 50%

Calcul de la taxe

$$100\text{m}^2 \times 356\text{€} \times 2\% = 712\text{€}$$

$$30\text{m}^2 \text{ exonérés} \quad \quad \quad )$$

$$30\text{m}^2 \times 712\text{€} \times 2\% = 427.20\text{€} \quad \text{) soit au total } 1139.20\text{€}$$

*Important : Il est à noter que seule la part communale de la taxe d'aménagement est reprise dans ces exemples. A cela, il faut rajouter la part départementale qui s'élève à 1.80 % ainsi que la redevance pour archéologie préventive s'élevant à 0.54 %.*

*Pour toute autre construction qu'une maison individuelle, prendre contact avec les services de la mairie qui vous feront connaître le montant de la taxe d'aménagement correspondant à la construction que vous envisagez de réaliser.*

### ETABLISSEMENT ET LIQUIDATION DE LA TAXE

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer établit et liquide la taxe.

### DATE DE LIQUIDATION

Permis de construire et Permis d'aménager → ① délivrance de l'autorisation

② décision tacite

Déclaration préalable

③ décision de non-opposition,  
procès verbal d'infraction

### RECOUVREMENT

Par les comptables publics

Deux échéances 12 et 24 mois après les dates ① ② ou ③

*N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de précision et pour tout chiffrage concernant votre dossier d'urbanisme.*

### ↳ QUELQUES CHIFFRES ...

<i>SUIVI DES DOSSIERS D'URBANISME</i>	2011	2012	2013
Certificat d'urbanisme	50	41	63
Déclaration préalable	45	39	30
Permis de construire & Permis de construire modificatif	31	32	13

# Travaux

## LA SAUVAGINE



**AVANT** DEMONTAGE DE L'HABITATION DE M. Feu CROMBEZ



**APRES** DEMONTAGE ET MISE EN PLACE DES TERRES DE REMBLAI

## ECLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL



PASSAGE DES FOURREAUX



INSTALLATION DES 8 MATS



TRAVAUX ACHEVES

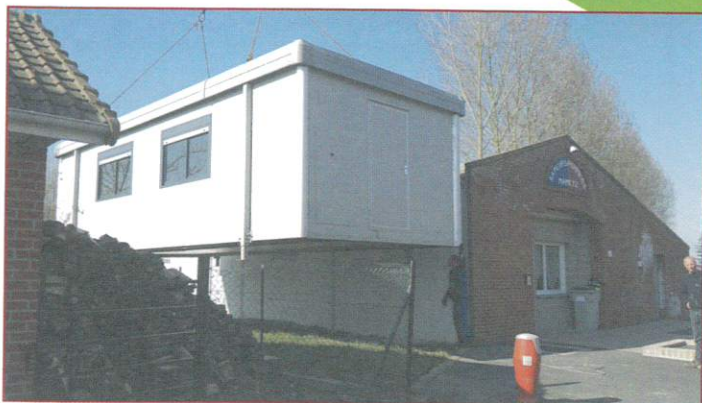
## LE TERRAIN DE TENNIS ET LE CITY STADE



REFECTION COMPLETE DU TERRAIN DE TENNIS PLACE DU RIETZ A MARTHES



REALISATION D'UN TERRAIN MULTISPORT FINANCE PAR LE DEPARTEMENT, LA C.A.F. ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MORINIE



RACHAT PAR LA COMMUNE D'UN BÂTIMENT MODULAIRE DESTINÉ À L'ANTENNE COMMUNALE DE LA CROIX ROUGE



AGRANDISSEMENT DE LA SALLE PAROISSIALE POUR Y CRÉER UN LOCAL DE RANGEMENT ET DES TOILETTES



CRÉATION D'UN NOUVEAU PRÉAU À L'ÉCOLE DES TILLEULS



CONSTRUCTION D'UN CABINET DENTAIRE PAR LE DOCTEUR COCQUEMPOT

## ACCOTEMENTS GRAVILLONNES ET TROTTOIRS



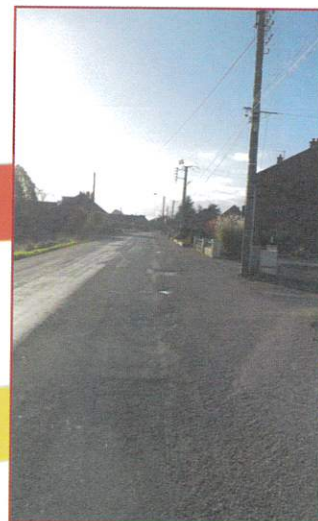
TROTTOIR RUE DU CHOQUART 600 MÈTRES



TROTTOIR RUE DE LA PLACE 490 MÈTRES



ACCOTEMENT GRAVILLONNÉ GD RUE 1150 MÈTRES (575M DE CHAQUE CÔTE)



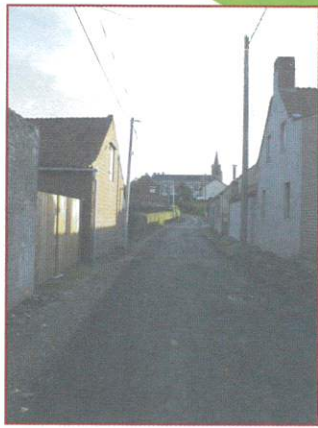
ACCOTEMENT RUE DE LA PLAINE 450 MÈTRES



# GOUDRONNAGE DES VOIES COMMUNALES



RUE DU CHÂTEAU



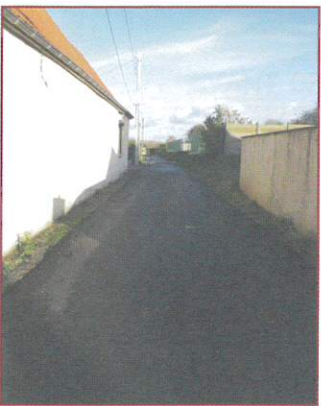
RUE DES CARRIÈRES



RUE DE LA BARRE



CHEMIN DE LA FONTAINE



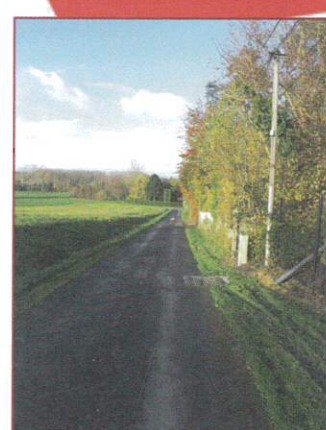
CHEMIN DU VIEUX MOULIN



CHEMIN DE BRONCQUART



CHEMIN DE LA LYS



CH. DU PONT DE LA SÛRE



CHEMIN DE MONBUS



CHEMIN DES RUELLES (HAUT)



CHEMIN DES RUELLES (BAS)



RUE DE LA GARE



ELARGISSEMENT ET RÉFECTION DU CHEMIN DES CHARBONNIERS



INSTALLATION DE 2 RADARS PÉDAGOGIQUES



NOUVELLE SIGNALÉTIQUE FINANÇÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# La Nouvelle Mairie

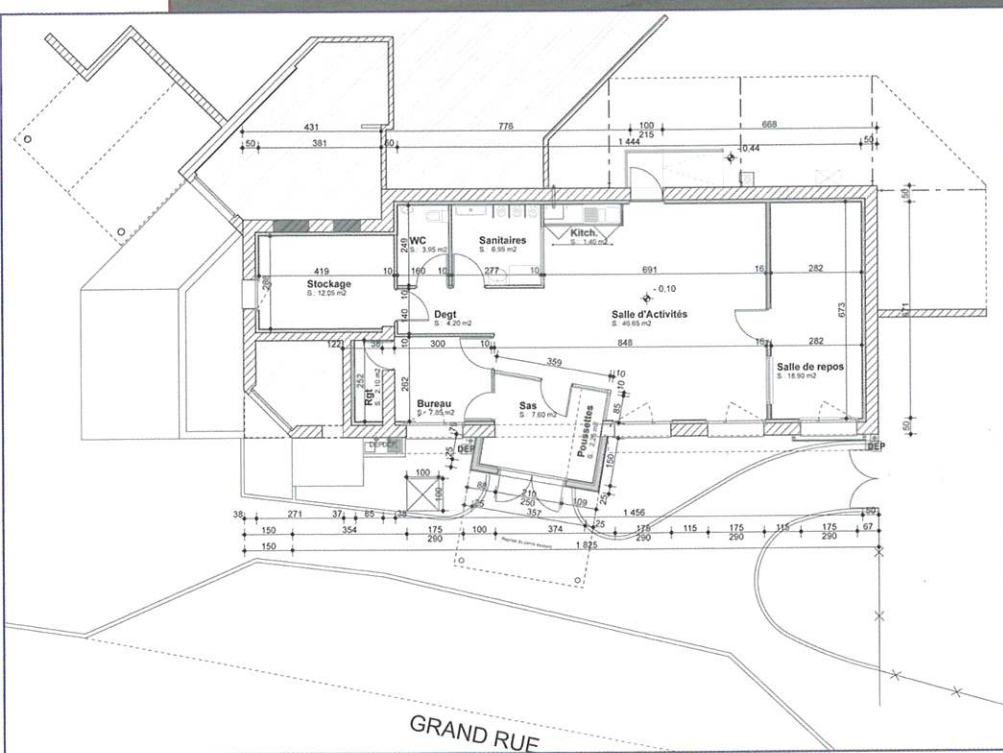


Après le dépôt de bilan de la société qui avait en charge la réalisation du gros-œuvre, il a fallu relancer un appel d'offres pour trouver une entreprise susceptible de terminer les travaux, notamment le parement extérieur. Entre la reconnaissance officielle de cette faillite et l'attribution du nouveau marché, il s'est passé deux mois, démontrant, s'il le fallait, la lourdeur des démarches administratives auxquelles nous sommes sans cesse confrontés. Dans notre malheur, nous avons eu la chance que tous les travaux de maçonnerie intérieure soient achevés, ce qui a permis aux autres entreprises de travailler sans problème. Nous avons réceptionné les travaux le 30 novembre 2013 et le déménagement a eu lieu le 11 décembre. Une journée « portes ouvertes » sera mise en place début 2014 qui permettra à tous les mametziens de découvrir ces nouveaux locaux.

Concernant l'accès voiture, il se fera par la droite du bâtiment avec un parking situé à l'arrière de la mairie mais sur la partie droite du terrain. La sortie se fera sur la gauche du bâtiment. Une entrée arrière et avant permettra un accès dans un hall spacieux et lumineux. Une réorganisation des services permettra de recevoir le public de manière optimale. Il est prévu en effet de donner une autre dimension à l'accueil. Ce guichet ne devrait servir qu'à un retrait de pièces ou pour un renseignement simple. Pour toutes autres demandes (urbanisme, état civil, réservation de salle, etc.), chaque visiteur sera dirigé sur la personne responsable de ce secteur qui le recevra dans son bureau.

A noter que désormais l'agence postale communale se situe au sein de la nouvelle mairie. Il nous restera à terminer les espaces verts. Un petit square sera prévu à l'arrière du bâtiment avec des jeux pour les jeunes enfants.

# Le devenir de l'ancienne mairie



Début 2014, le chantier pour la restauration complète de l'ancienne mairie devrait démarrer. Ce bâtiment sera destiné à la garderie périscolaire et à la petite enfance en accueillant une journée par semaine la garderie itinérante de la C.C.P.A. (Communauté de Communes du Pays d'Aire) le « Roul'Boutchou ». Ce service financé par notre Communauté de communes permettra de

prendre en charge pour la journée une quinzaine d'enfants non scolarisés qui seront encadrés par des éducatrices spécialisées.

Concernant les travaux, seuls les murs et la charpente seront conservés. L'appel d'offres a fait ressortir un prix total de 220 000 euros pris en charge à hauteur de 80 % par la Région et la Caisse d'Allocations Familiales. Cette action permettra de rénover en totalité un bâtiment communal qui a mal vieilli. Ce nouvel édifice devrait être opérationnel en septembre 2014.

La Commune de Mametz tient à remercier :

- les financeurs de ce projet , la Région et la Caisse d'Allocations Familiales
- l'agence d'Urbanisme de la Région de Saint-Omer qui nous a apporté une aide précieuse pour constituer le dossier de financement
- la Communauté de Communes de la Morinie qui finance le « Roul'Boutchou ».

# La Trame Verte et Bleue

## La trame verte et bleue c'est quoi ?

La Trame verte et bleue est une mesure phare du Grenelle Environnement qui porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques.

La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire national qui vise à (re) constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre à l'homme leurs services. Les continuités écologiques correspondent à l'ensemble des zones vitales (réservoirs de biodiversité) et des éléments (corridors écologiques) qui permettent à une population d'espèces de circuler et d'accéder aux zones vitales. **La Trame verte et bleue est ainsi constituée des réservoirs de biodiversité et des corridors qui les relient.**

MAMETZ et plus précisément l'étang de la Sauvagine a eu la chance d'être retenu pour bénéficier de ce programme qui n'affectera en rien les activités déjà en place sur ce magnifique plan d'eau telles que la pêche et la chasse à la hutte.

Cette opportunité permettra à la commune de développer la randonnée autour de ce site remarquable que de nombreuses communes nous envient. Tous les aménagements prévus feront l'objet d'un financement conséquent de l'Etat et de la Région de l'ordre de 80%.

Les principaux aménagements :

- réalisation d'un large chemin d'accès piétonnier bordé de saules
- aménagement du parking actuel avec mise en place de plantations
- empièchement d'un chemin sur le pourtour de la presqu'île
- création d'une frayère supplémentaire
- aménagement de mares dans une pâture jouxtant l'étang
- fléchage du chemin de randonnée permettant de rejoindre l'étang de Crecques
- travaux d'entretien pour permettre le développement de la roselière.



# « NOUVEL AMENAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES »

La réforme récente sur la « Refondation de l'Ecole » nous impose un nouvel aménagement des rythmes scolaires à l'Ecole maternelle et primaire : dans notre Commune, cette modification sera effective à la rentrée de Septembre.

## CE QU'IL FAUT SAVOIR...

Les nouvelles règles de fonctionnement à respecter sont les suivantes :

**Organisation :** Etalement des 24 heures hebdomadaires sur 9 ½ journées (incluant le mercredi matin ou le samedi matin sur dérogation)

**Enseignement:** 5h30 maximum par jour et 3h30 maximum par ½ journée

**Temps de Repas :** Pause méridienne minimale de 1h30

**Temps d'Activités Périscolaires :** 3 H hebdomadaires placées sous la responsabilité de la Commune

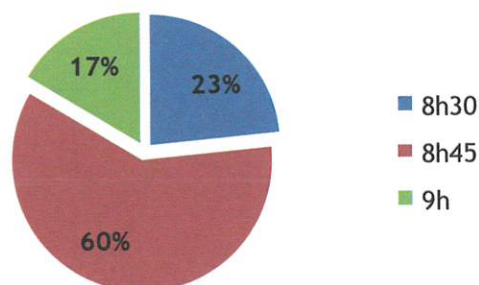
Nous avons donc entrepris, dès Septembre dernier, un travail de Consultation et de Concertation des différents partenaires concernés par ce « Nouvel Aménagement » à savoir Directeur d'Ecole et Equipe Pédagogique, Familles et notamment Parents élus au Conseil d'Ecole de même que le Personnel Communal des Services Scolaires.

Un groupe de travail d'Elus s'est constitué afin de travailler sur ce projet. Une démarche s'est construite et a été présentée en Conseil d'Ecole, en Octobre dernier.

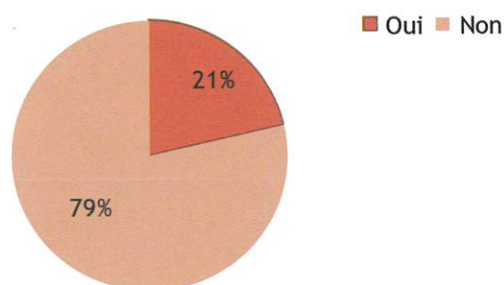
Afin de recueillir la position de chaque famille, un questionnaire a été établi et diffusé. Il proposait un éventail de questions, destiné à mieux cerner les attentes et à dégager des orientations décisives pour le choix que nous avons à faire

**Résultats :** Taux de Participation **83,73%** (175 retours sur 209)

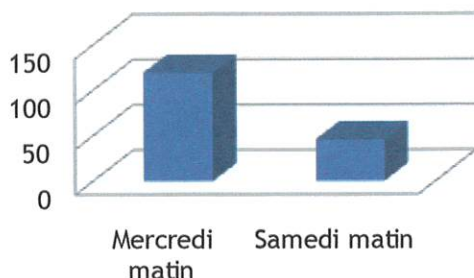
### Horaire de début de Journée



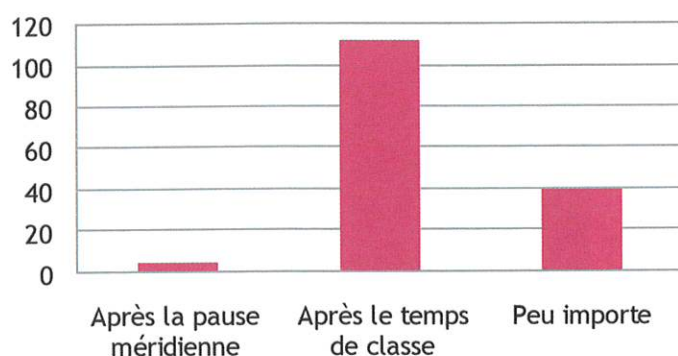
### Allongement de la pause



### Choix 1/2 journée complémentaire



### Moment de la journée propice



Ces retours nous indiquent que les familles souhaitent très majoritairement un maintien du fonctionnement actuel en matière d'horaires de début de journées ou encore de temps de pause déjeuner. On constate aussi nettement la préférence du mercredi matin comme ½ journée scolaire supplémentaire. Enfin, les parents estiment que la fin de journée, après le temps d'enseignement, est le moment le plus propice pour réaliser les activités périscolaires communales.

Après consultation de M. LEBRUN-VANDEWALLE et au regard des résultats du questionnaire, le groupe de travail a défini 2 options de fonctionnement possibles qui ont été soumises lors d'un Conseil d'Ecole Extraordinaire, début Novembre. A ce moment là, nous envisageons de proposer un créneau de 3 H consécutives de T.A.P, le vendredi après midi.

Considérant les remarques formulées par les parents et enseignants, nous avons pris contact avec l'Inspecteur de circonscription qui nous a indiqué que nous n'avons pas d'obligation formelle à mettre en œuvre la durée indiquée. De fait, nous avons opté pour un temps

d'activité plus restreint sur un créneau horaire hebdomadaire d'1H30.

Puisqu'il nous revient d'élaborer la proposition d'Organisation des « Nouveaux Rythmes Scolaires », vous trouverez ci-contre l'organisation transmise à Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Nous attendons maintenant son avis qui devrait nous être retourné ces prochains jours.

Les activités périscolaires seront gratuites et facultatives.

Les familles seront donc amenées à se positionner ultérieurement :

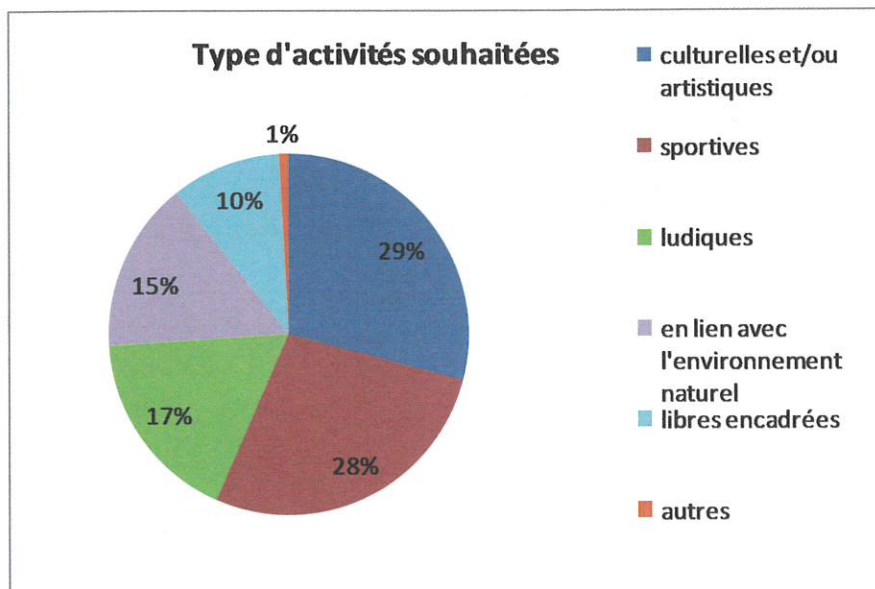
- sur la participation ou non de leur(s) enfant(s),
- sur une inscription prenant la forme d'un engagement à l'année.

Concernant la nature des activités proposées, le groupe de travail poursuit sa démarche et souhaite répondre aux attentes exprimées par les familles.

2014 verra se poursuivre le travail de concertation entrepris avec les différents

partenaires afin de mettre en œuvre, dès septembre, des activités pour nos chers enfants fréquentant l'Ecole des Tilleuls.

GRILLE HORAIRE HEBDOMADAIRE 2014-2015					
COMMUNE de MAMETZ		ECOLE des Tilleuls			
1- Indiquer les horaires de classe des élèves. 2- Matérialiser les temps d'activités périscolaires (TAP)					
Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 h 45					
12 h					
12 h - 13 h 45					
13h 45					
14 h 45					
16 h					
16 h 30					
Total horaire quotidien de classe	5 H 30	5 H 30	3 H 15	5 H 30	4 H 15
Temps d'enseignement hebdomadaire	24 H		Temps d'Enseignement	Pause méridienne	Temps d'Activités Périscolaires



# Vie scolaire



Pour cette dernière année scolaire à 4 jours (l'an prochain, il y aura classe le mercredi matin), les enseignants ont choisi de visiter le Louvre Lens (visite + atelier) mais aussi de participer à la rencontre « Cerfs volants » à Berck/mer le 15 avril dans le cadre des rencontres internationales de Cerfs volants. D'autres projets sont mis en œuvre dans l'école comme la commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale (avec comme point de départ la participation d'élèves de l'école et de collégiens à la cérémonie du 11 novembre et une exposition-conférence en finalité), un travail autour du thème des 4 saisons, des interventions diverses (animateurs OCCE, pompier formateur [Monsieur Joly que nous remercions], gendarme [Permis-piéton], M'Tes dents, l'ADATEEP, des partenariats avec des associations mametziennes, ...), des activités théâtrales, la piscine pour les CP et CE1 et toujours le cyclo pour le cycle 3. Merci à tous ceux qui œuvrent avec l'équipe enseignante (Municipalité, APE, parents et grands-parents,...).



Enseignants	Classe	Nombre d'élèves
M. VERLINE	CM2	31
M. LEBRUN Mme COCHETUEUX	CE2/CM1	22
M. ROBILLIARD	CE1-CE2	24
Mme FRANÇOIS Mme VERDIN	CP-CE1	25
Mme PETITPREZ Mme SALOMEZ	GS-CP	24
Mme CROGIEZ Mme VERDIN	MS-GS	27
Mme DESSE	PS-MS	28
M. LELIÈVRE	PS	28

## Association USEP

### de l'école de Mametz

Président: Dominique LEBRUN

Secrétaire: Catherine LAMBLIN

Trésorier: Jean-Pierre POTIER

**USEP**

Activités prévues pour 2013/2014 :

*Usépiades  
athlétisme  
handball*

*tennis de table  
jeux usépiens (jeux  
traditionnels)*

*gymnastique*

*basket*

*rugby*

*football*

*cyclotourisme*

*randonnée pédestre*



Au nom des élèves, du personnel de l'école, des enseignants, des parents d'élèves, je vous souhaite une très heureuse année 2014.



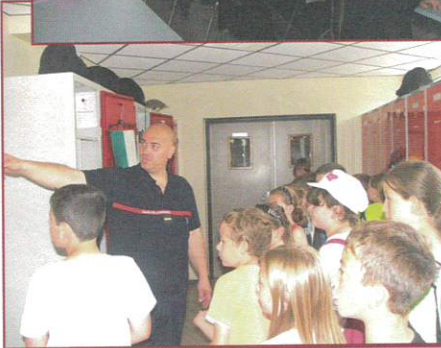
*Avec nos remerciements à Claudie et Laurent Choinet...*



# Vie scolaire ...



**Spéctacle de Noël  
20 décembre 2012**



**CARNAVAL  
14 février 2013**



**Centre de Secours et d'incendie  
Pique-nique au jardin public  
Randonnée historique  
Aire/Lys 18 juin 2013**



**Journée pêche  
2 juillet 2013**



**Cyclo à Crecques  
6 juin 2013**

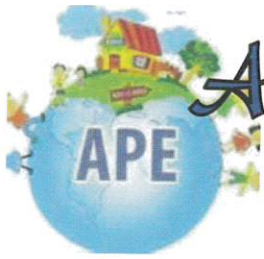


**11 novembre 2013**



**Merci  
René...**





# Association des Parents d'Elèves

## École des Tilleuls



↳ **LE NOUVEAU BUREAU** : Mesdames Bouton Fabienne (*Présidente*), Nourry Edith (*Vice Présidente déléguée*), Massenot Aurélie (*Trésorière*), Barrois Vincianne (*Trésorière Adjointe*), Dubreuil Sonia (*Secrétaire*), Rezenthel Sophie (*Secrétaire adjointe*).

↳ **LES MEMBRES** : Mme Levis Soizic, Mme Bouton Emilie, Mme Lehmann Blandine, Mme Debout Thérèse, Mme Chaouche Jennifer, Mme Thellier Delphine, Mme Vasseur Sanaura, Mme Hilmoine Hélène, Mme Laloux Mélanie, M. Mithieux Jean-Denis, Mme Mithieux Hélène, Mme Degruson Emilie, Mme Verbrugghe Cindy, Mme Facon Caroline, Mme Joly Carine, Mme Barrois Hélène, M. Barrois Julien, Mme Mayeur Kelly, M. Desprey Philippe, Mme Lasseron Peggy, Mme Dumonchel Delphine, Mme Leroy Fabienne, Mme De Sainte Mareville Sandra.

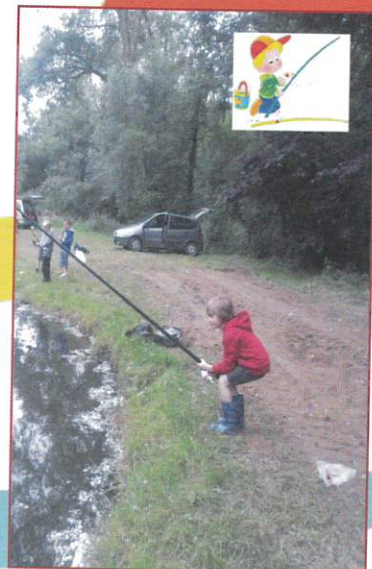
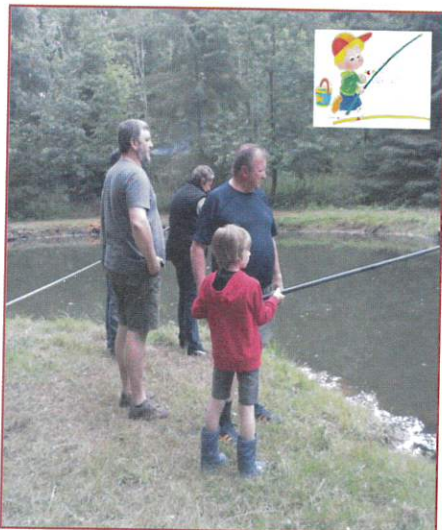
Nous avons repris l'association à la date du 1er Avril 2012, suite à la démission de Mme Thellier Delphine, ancienne présidente et de Mme Masclat Laurence, vice présidente.

Nous les remercions pour toutes les actions déjà menées auparavant (après-midi récréative, marché de Noël, vente de coquilles, de jacinthes et photo avec le père Noël, soirée costumée, vente de calendriers, tickets à gratter, vente de cases de Pâques, vente de pizzas, réalisation des programmes pour la kermesse, sans oublier les collations distribuées aux enfants à chaque fête organisée dans l'enceinte de l'école).

Nous avons tenu à conserver certaines de ces actions qui fonctionnent, et d'innover par d'autres manifestations pour sensibiliser les parents, amis et autres, à la vie de périscolaire et qui permettront d'offrir aux enfants des sorties pédagogiques pour les différentes classes de l'école de Mametz.

Tous nos remerciements également à la Municipalité pour nous avoir apporté son aide aux différentes actions pour la période 2012/2013, ainsi qu'au corps enseignant, aux employés communaux, aux parents, au bureau et membres de l'A.P.E., aux commerçants qui nous ont permis de récolter des fonds et des dons afin d'organiser la kermesse de l'école.

L'an dernier, nous étions dans l'incapacité de financer le voyage de fin d'année par manque de trésorerie, mais d'autres projets ont pu être menés à bien comme la journée pêche pour le cycle 3 et les olympiades pour le cycle 2, les élèves qui y ont participé ont apprécié.





### PLANNING DES MANIFESTATIONS POUR LA SAISON 2013/2014

- 26 Octobre 2013 Ramassage Ferraille
- 24 Novembre 2013 Bourse spéciale enfants
- 6 Décembre 2013 Passage de Saint Nicolas dans l'enceinte de l'école, pour offrir un chocolat aux enfants
- Prise de vue de votre enfant avec le Saint Nicolas qui sera remis le 20 décembre 2013.



*En collaboration avec la municipalité nous avons organisé le Passage du Père Noël, le **Dimanche 22 décembre 2013 de 13h30 à 19 heures** avec différents points de rencontres (à la Salle du Millénium, place du Rietz à Marthes, place de l'Eglise à Crecques, parking des « Frangines »).*

- 20 Décembre 2013 Vente de coquilles et jacinthes + photo avec Saint Nicolas.
- 20 Décembre 2013 Vente de calendriers réalisés par vos enfants.
- 14 Mars 2014 Vente de grilles Mardi gras.
- 1er Mars 2014 Soirée dansante (Année 80/90).
- 4 Avril 2014 Vente de fleurs
- 19 Avril 2014 Ramassage ferraille
- 17 Mai 2014 Lavage de voitures
- 6 Juin 2014 Vente de pizzas
- Fin Juin 2014 Vente de programmes toujours réalisés par les enfants et la kermesse de l'école.

# Commerces et Services



ALEXANDRINE,  
COIFFEUSE ET PROTHÉSISTE ONGULAIRE,  
vous reçoit depuis début avril dans son salon situé  
sur la grand'rue aux horaires suivants :

- ↪ Lundi 9h-12h/14h-19h
- ↪ Fermé le mardi
- ↪ Mercredi 9h-19h non stop
- ↪ Jeudi 9h-12h/14h-19h
- ↪ Vendredi 9h-19h non stop
- ↪ Samedi 9h-17h non stop

## 1963-2013 la boucherie « Aux Enfants » à 50 ans.

Fondée par Christian Auxenfants, Pierre Gilliot lui a donné son essor spectaculaire et en a fait une entreprise homologuée CE, véritable référence régionale. Ses enfants ayant choisi d'autres voies, il a décidé de céder à M. & Mme Ducoulombier, passionnés par le métier et soucieux de préserver les valeurs et les mêmes recettes avec le soutien des fournisseurs régionaux.

Les compétences du personnel, reconnues de tous, permettent aux Ets Aux Enfants de produire sa véritable charcuterie maison, ses plats traiteurs et d'offrir ses sélections de viandes de boucheries renommées auxquelles s'ajoutent des viandes maturées d'exception comme l'Angus, la blonde de Galice.

Site : [www.boucherie-aux-enfants.fr](http://www.boucherie-aux-enfants.fr)  
[www.facebook.com](http://www.facebook.com) taper boucherie-Aux-Enfants



Mail : [contact@boucherie-aux-enfants.fr](mailto:contact@boucherie-aux-enfants.fr)

Pour fin mars 2014, ouverture du Cabinet dentaire  
du Docteur Cocquempot, rue des écoliers



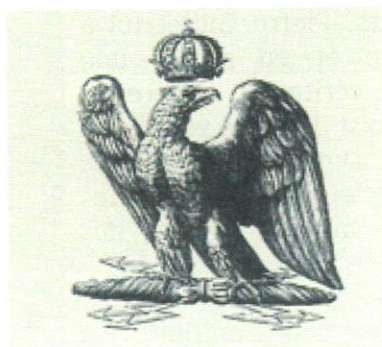
La pension du Rietz est tenue par Monsieur  
Alexandre REANT à Marthes.

Ouverture d'un magasin d'optique en 2014 sur la grand'rue (anciennement Graffiti).

## *Les soldats de Mametz, Marthes et Crecques pendant les guerres napoléoniennes.*

Au cours de cette année 2014, et jusqu'en 2018, morts et combattants de la Première guerre mondiale seront justement mis à l'honneur. 2014 est aussi l'année du bicentenaire de la première abdication de Napoléon, l'occasion de rendre hommage aux soldats des trois communes (encore indépendantes sous l'Empire) morts pendant les guerres impériales, de la France à l'Espagne en passant par l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie.

Les monuments aux morts se multiplient à partir du Second Empire (1852-1870), comme à Aire place Jehan-d'Aire, mais se généralisent dans tous les villages après la première guerre mondiale, comme à Mametz, Marthes et Crecques en 1921. Si un monument aux morts rendait hommage aux morts des guerres napoléoniennes, il porterait les noms suivants :



**1807**

Joseph DENIS, de Marthes, fusilier au 36<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, mort à 22 ans le 2 octobre 1807 à l'hôpital militaire de Calais (inscription à l'état-civil en 1812)

**1808**

Joseph SENTILLON, de Mametz, soldat au 8<sup>e</sup> bataillon bis du train d'artillerie, mort à 21 ans le 6 mai 1808 à l'hôpital militaire de Strasbourg (inscription à l'état-civil en 1809)

**1809**

François BUCHET, de Marthes, conscrit, mort à 21 ans le 27 février 1809 à Cuneo (Piémont, Italie) (inscription à l'état-civil en 1809)

Antoine DEMARTHE, de Mametz, soldat dans la 6<sup>e</sup> compagnie du bataillon bis du train d'artillerie, mort à 20 ans le 6 mai 1809 à l'hôpital civil d'Angoulême (inscription à l'état-civil en 1809)

Augustin LEMAIRE, de Mametz, grenadier dans un régiment d'infanterie de ligne, tué à 25 ans d'un coup de feu, le 6 juillet 1809, à la bataille de Wagram (Autriche) (inscription à l'état-civil en 1811)

François Marie DOUEZ, de Marthes, conscrit de l'an XIII, grenadier au 34<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, mort à 25 ans le 14 septembre 1809 dans un hôpital nommé Saint-François, en Espagne (inscription à l'état-civil en 1810)

Louis CRÉPIN, de Crecques, chasseur à la 3<sup>e</sup> légion de la garde nationale, mort à 35 ans le 2 novembre 1809 à Pellenberg (Belgique) (inscription à l'état-civil en 1809)

### 1810

Jean François PARENT, de Crecques, canonnier au 7<sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied, mort à 21 ans le 7 avril 1810 à « Riasna » (probablement en Espagne, où était son régiment cette année-là) (inscription à l'état-civil en 1811)

### 1812

Charles SAISON, de Mametz, fusilier au dépôt de la 53<sup>e</sup> cohorte de la garde nationale, mort à 25 ans le 16 novembre 1812, de « fièvre adynamique », à l'hôpital militaire de Lille (inscription à l'état-civil en 1812)

### 1813

Charles MANTEL, de Mametz, flanqueur aux chasseurs de la garde impériale, mort à 20 ans le 27 décembre 1813, à l'hôpital de Metz (inscription à l'état-civil en 1814)

### 1814

Augustin LEGRIS, de Marthes, flanqueur aux chasseurs de la garde impériale, mort à 20 ans le 29 janvier 1814 à l'hôpital de Metz (inscription à l'état-civil en 1814)

François Joseph DOUEZ, de Marthes, voltigeur au 1<sup>er</sup> régiment de voltigeurs de la garde impériale, mort à 23 ans le 23 février 1814 à l'hôpital de Bicêtre, à Gentilly (inscription à l'état-civil en 1814)

Jean HERLEN, de Mametz, cuirassier au 6<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, mort à 24 ans le 21 juin 1814 à l'hôpital de Hambourg n° 6 (Allemagne) (inscription à l'état-civil en 1825)

≈≈≈

À leur souvenir il faut associer celui de Louis Joseph BUCHET, né à Marthes le 25 janvier 1773, fils naturel de Marie Philippine Buchet, fille de Pierre et de Marie Anne François.

Grenadier d'infanterie de ligne, il rejoint les armées de la République le 6 avril 1793 et fait les campagnes de l'Armée du Nord en 1794, 1795 et 1797. En garnison à Paris en 1797 et 1798, il est dans l'armée d'Italie en 1799 et sans doute aussi en 1800. Sur les côtes de l'Océan et en Autriche en 1804 et 1805, il est en Pologne en 1806, et devient le premier chevalier de la Légion d'Honneur de la commune le 14 mars de cette année.

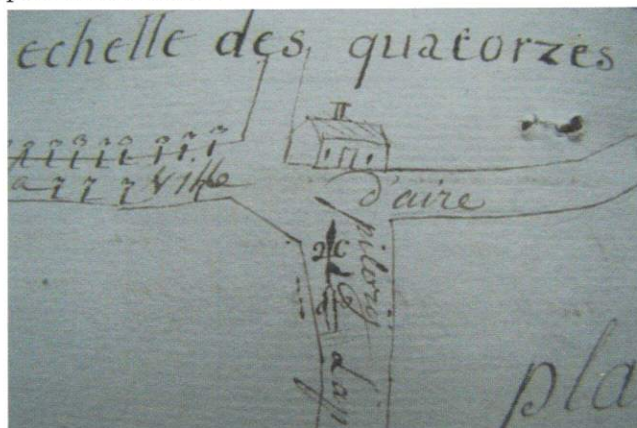
Sa carrière ne s'arrête pas là : il est en Prusse en 1807 puis en Espagne six longues années durant (1808 à 1813), avant de faire les dernières campagnes en France en 1814 et 1815. Il est à nouveau honoré le 14 juin 1815 en passant chasseur à pieds de la Vieille Garde, composée de ceux que Napoléon nommait les Grognaards, vétérans des guerres de la Révolution et de l'Empire, fidèles parmi les fidèles. C'était quatre jours avant Waterloo.

Le signalement joint à l'état de ses services militaires le décrit ainsi : 1,625 m, cheveux et sourcils bruns, yeux gris, teint coloré.

De retour à Mametz à 42 ans, il habite à Marthes avec sa mère, son beau-père Pierre Labre, sa demie sœur Philippine Labre et le fils de cette dernière, Alexandre, qui est un nourrisson. Il est cultivateur et garde champêtre. Louis Buchet vit le reste de ses jours avec Philippine et ses enfants Alexandre, Joseph et Philippine, et meurt le 14 février 1845 à l'âge de 72 ans, célibataire, « ménager, membre de la Légion d'Honneur et pensionnaire de l'État ».

## *L'emplacement du pilori de Mametz*

Le 10 juillet 1777, Philippe Dominique Cappe, arpenteur à Quiestède, se déplace à Mametz pour mesurer une pièce de terre appartenant à Madame de Pan, qui habite à Saint-Omer. Il est accompagné de Jean Lemaire, dit Grand Jean, laboureur et fermier de ladite dame, qui habite Mametz. Deux jours après il fait un petit plan qui donne quelques informations sur le centre du village à cette date. Voici un détail de la partie la plus intéressante :

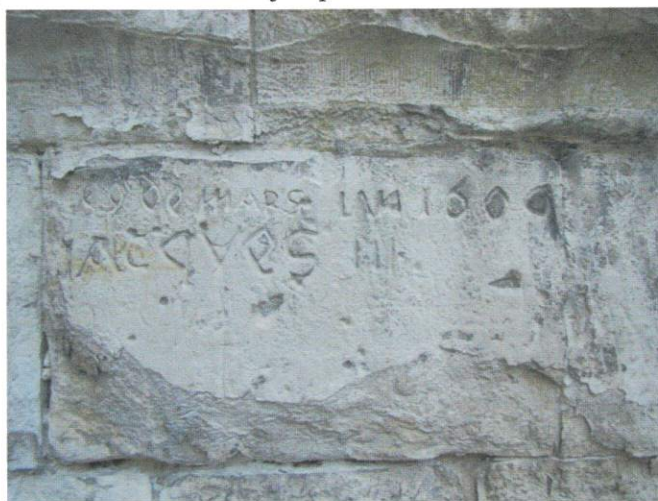


*Extrait de plan conservé sous la cote 1J2048/2 aux Arb. dép. du Pas-de-Calais. Reproduit avec l'autorisation des archives.*

Au Nord, l'actuelle rue de la Gare, au Sud, l'actuelle rue du Moulin. D'Ouest en Est, la route d'Aire à Théroouanne, bordée d'arbres à l'Est jusqu'au croisement avec la rue de la Gare. Venant d'Aire et tournant à droite, à l'entrée de la rue du Moulin, se trouve représenté le pilori du village, qui ressurgit de l'oubli où il était tombé. Près du carrefour, ce poteau (bois ou grès ?), surmonté d'une fleur de lys, avec une sorte de petit drapeau, était destiné jusqu'à la Révolution à attacher les condamnés, avec un carcan au cou, pour les exposer au regard du public.

## *Une inscription particulière sur l'église de Mametz*

En examinant le mur de l'église, côté sud, une inscription appliquée retient l'attention, par la (rare) précision de la date gravée dans le calcaire blanc. Elle se situe derrière le chœur, au niveau du caveau Pelet du Planty - Bourdrel, à 2 mètres de hauteur, sur une longueur de 36 cm et une hauteur de 6. On peut lire : « (L)e 9<sup>e</sup> de mars lan 1600 Jacques III »



*Photo M.F. juin 2009*

Les « a » en forme de compas croisés nous indiquent que ce Jacques est un maître maçon. Pourquoi cette date ? Il s'agit probablement de la signature d'une réfection importante intervenue à ce moment, après un XVI<sup>e</sup> siècle marqué par de nombreuses guerres dont Mametz, placé si près de Théroouanne et d'Aire, a forcément souffert.

Matthieu Fontaine

## MAMETZ à l'Apogée du 1<sup>er</sup> Empire

L'histoire est un bien commun qu'il convient de partager. C'est dans cet esprit que Marie-Thérèse DELMAIRE livrait le résultat de ses recherches pour le plus grand plaisir des Mametziens, dans les colonnes de ce bulletin communal. C'est dans ce même esprit qu'elle m'a confié le document qui a servi de base à quelques réflexions sur l'histoire du village.

Après la création de l'état civil en 1792, ce sont les services communaux qui ont pris en charge la rédaction des documents officiels. Parallèlement, l'Eglise a continué à tenir ses registres de catholicité comme elle le faisait sous l'ancien régime. C'est ce document que Marie-Thérèse a contribué à sauver de la destruction. Quelques mois avant son décès, elle m'avait confié ce précieux témoignage de la vie du village, à charge pour moi d'en tirer quelque chose puis de le remettre à qui de droit. Même si c'est un document religieux, il a maintenant trouvé sa place à la mairie.

Comme elle l'avait signalé dans une précédente chronique, Marie-Thérèse regrettait l'absence d'informations sur la période Napoléonienne. Aucune trace de délibérations ou de comptes communaux ; même sur internet, aucun recensement entre 1808 et 1820. Peut-être y avait-il quelque chose à cacher ?

Au début de cette période, la population de Mametz compte un peu moins de 500 habitants pour atteindre près de 600 en 1820 avant le rapprochement des 3 villages en 1 seule commune.

Pour mieux comprendre ce qui se passe dans le village entre 1807 et 1811, il faut rappeler brièvement la situation au plan national. Depuis le «Soleil d'Austerlitz», le 2 décembre 1805, Napoléon s'achemine vers son apogée jusqu'en 1811. A cette même époque, le conseil de révision créé en 1805 désigne parmi les jeunes de 19 ans, ceux qui effectueront un service de 5 ans en temps de paix et illimité en temps de guerre. Rapporté à la population française, un petit calcul permet de penser que 10 à 15 enfants du village ont accompagné l'Empereur d'Austerlitz à Moscou, fin 1811. Même si les registres de catholicité ne mentionnent pas les morts sur le front, les conséquences de la guerre apparaissent nettement dans la population civile.

En ce qui concerne les mariages, le manque d'hommes se fera sentir à partir de 1811. Leur nombre s'établit à une moyenne de 2,5 par an, alors qu'elle est de 6 entre 1807 et 1810. En même temps, le nombre de baptêmes passe de 13 en 1807 à 22 en 1811. En ce début du 21<sup>e</sup> siècle, il n'est guère plus élevé, j'ai noté 22 naissances en 2007.

Malheureusement, la mortalité infantile déjà importante en temps de paix, prend des proportions dramatiques en temps de guerre, sauf en 1808, année de calme relatif sur le plan des combats. Cette année-là on compte, 11 décès dont 1 enfant de 6 ans. La durée de vie de ceux qui ont franchi le cap de l'enfance s'établit alors à la moyenne de 65 ans. On note même un décès à 92 ans, âge canonique pour l'époque. En 1807, sur 7 décès, 4 sont des bébés, 2 fois des jumeaux, en février et début avril. En 1809, 14 naissances, mais épidémie importante associée au manque de nourriture chronique à la sortie de l'hiver : 9 enfants de moins de 5 ans vont disparaître la plupart entre le 14 janvier et le 8 mai. Cette épidémie se prolongera en 1910 avec 15 décès dont 9 enfants.



Dans le livre « La table des pauvres entre 1750 et 1950 », le professeur Michel Bonneau établit une relation entre la mortalité infantile et les conditions de vie au début du 19<sup>e</sup> siècle. Si le jeune enfant, lorsqu'il ne meurt pas, est essentiellement nourri de lait, dès qu'il commence à travailler à l'âge de 8 ans, il est nourri en « petit homme » avec 60 % de pain et c'est alors cet aliment de base qui, pose problème. Quand la quantité de blé ou d'orge est suffisante, c'est la qualité de la farine qui laisse à désirer. Certains auteurs rappellent que le XIX<sup>e</sup> siècle a été l'âge d'or de la falsification, et que celle-ci concernait particulièrement la farine, le vin et le sel. Le tiers du sel vendu à Paris est falsifié par un mélange de terre et de plâtre. La farine avait aussi droit à ces pratiques. En plus, l'eau utilisée pour la panification était le plus souvent récupérée en surface dans les ruisseaux ou dans les mares. En été, elle s'apparentait plus à un milieu de culture pour les microbes qu'à un liquide vital. Les puits artésiens actuellement nombreux dans le village ne deviendront l'objet d'un art spécial qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Supposons maintenant que le repas ait été préparé avec toutes les précautions nécessaires, il sera consommé dans le « pot commun », généralement avec les mains, puisque l'usage de la fourchette et des couteaux ne se répandra qu'à la fin du siècle. Toutes les conditions sont donc réunies pour le développement de toutes sortes de maladies et l'illettrisme empêchera encore longtemps, le progrès sanitaires. En 1807, 45 % de la population adulte ne savait pas signer. Pourtant, le village avait son instituteur, il s'appelait Louis DELVART. C'est lui qui sera l'objet de ma prochaine chronique, pour le 200<sup>e</sup> anniversaire de son mariage, en 2014.

Jean DELMAIRE



*Les ordres avant la bataille d'Austerlitz 1805 - Carl VERNET*



Les communes de Mametz et Rebecques, avec la participation des Associations des Anciens Combattants et une équipe de bénévoles, mettent en place une exposition à Mametz les 9-10 et 11 Novembre 2014 .

Le thème de cette exposition est « Mametz et Rebecques, deux communes de l'arrière, aux prises avec la guerre 14/18 »

Nous y aborderons la vie des villages à travers les soldats morts aux combats, la vie quotidienne pendant le conflit : impact de la guerre, présence des réfugiés, d'après les archives départementales, diocésaines et privées.

Les troupes coloniales et alliées (britanniques, indiens et portugais) auront leurs places dans l'exposition.

La vie des soldats dans les tranchées sera abordée à travers « Les Journaux des Tranchées ».

Enfin une exposition d'objets de la première guerre, venant de Mametz et Rebecques, complétera l'exposition.

Afin d'avoir une exposition la plus complète possible nous avons besoin de votre aide. Vous possédez sûrement des éléments : photos de soldats, courriers, cartes postales ou tous autres objets relatifs au conflit. Aidez-nous dans notre projet. Vos documents vous seront rendus après avoir été scannés. Prendre contact Mairie de Mametz au 03 21 39 07 05, Mairie de Rebecques au 03 21 95 83 96 ou au 03 21 95 26 04.

Merci d'avance.



# Les associations ...

## Sport...

**CHAPEAU DE COW-BOY  
ET BOTTES DE CUIR**

ISABELLE BAROUX  
47 rue du Choquart  
03.21.95.66.54

**CYCLO CLUB DE MAMETZ**

BRUNO CROWYN  
1 rue du Mont de Biennes  
Aire sur la Lys  
03.21.39.36.88

**MAMETZ GYM FORM**

SYLVIE CHEVALIER  
12 chemin des Charbonniers  
03.21.88.34.94

**E.S.M.R. (FOOTBALL)**

JOËL LECIGNE  
22 rue de Bruchine  
06.65.91.36.20



## Souvenirs...

**A.C.P.G - C.A.T.M. - T.O.E  
VEUVES DE MAMETZ/  
REBECQUES**

MICHEL HESDIN  
21 rue de la plaine

**F.N.A.C.A.**

FRANCIS FAUCON  
9 rue de l'anglet



**U.S.E.P.**

DOMINIQUE LEBRUN-VANDEWALLE  
80 Grand' rue  
03.21.38.76.24

## École...

**A.P.E.**

FABIENNE BOUTON  
12A rue du moulin  
03.61.23.01.22



# ... pour tous les goûts !

## Fête & loisirs...

### « UN PLUS POUR MAMETZ »

(Club couture)

VÉRONIQUE DEPRETZ  
19 rue de Bruchine  
03.21.95.26.04

### CARABINIERS DE MARTHES

JEAN-MICHEL CASIEZ  
6 rue du château  
03.21.12.33.69



### CARABINIERS DE MAMETZ

JEAN-CHARLES DELATTRE  
16 chemin de Monbus  
06.30.68.76.61

### ASSOCIATION DES FÊTES

CHRISTIAN MASSET  
80 Grand'rue  
Mairie  
03.21.39.07.05

### MOTO CLUB

« LES COPAINS D'ABORD »

JACQUES MOITEL  
14 rue de l'anglet  
06.77.03.66.20

### LOISIRS DÉTENTE

CLAUDINE ALEXANDRE  
9 rue de la place  
03.21.39.13.09



### CARABINIERS DE CRECQUES

JEAN-PIERRE DEBRIFFE  
254 Grand'rue  
03.21.95.84.11

### CLUB DU 3ÈME ÂGE

GENEVIÈVE GOZET  
3 Place du rietz  
03.21.95.58.83

## Nature...



### LA TRUITE MAMETZIENNE

RENÉ MASCLÉ  
12 rue Saint Honoré  
03.21.39.29.85

### STÉ DE CHASSE DE CRECQUES

DAMIEN BOURDREL  
6 rue de l'anglet  
03.21.93.55.15

### STÉ DE CHASSE DE MARTHES

MICHEL DELVART  
3 chemin du calvaire  
03.21.39.58.17

### STÉ DE CHASSE AU GIBIER D'EAU

JEAN PIERRE CHARLET  
58 Grand'rue  
03.21.39.27.06



### STÉ DE CHASSE DE MAMETZ

Patrice Vitry  
8 rue de la gare  
03.21.95.13.68



### L'ACTUALITÉ

L'année 2013 nous aura tenue en haleine jusqu'à la dernière journée officielle. Nous n'étions pas en mesure de dire combien de montée serait accessible en division supérieure. En ce qui concerne notre équipe 1<sup>ère</sup>, vu le classement très serré entre les 3 premiers, une dernière victoire sur nos terres, et l'objectif était atteint ; finissant meilleur 2<sup>ème</sup> de leur division tous groupes confondus, le rêve s'est enfin réalisé.

Il pouvait en être de même pour l'équipe B, si celle-ci n'avait pas baissé en fin de saison.

Quant aux vétérans, ils continuent de se retrouver le dimanche matin pour se défouler dans la bonne humeur.



L'année 2013 nous aura vu attribuer ce qui nous manquait depuis longtemps, de quoi pouvoir travailler en toute sécurité : huit mâts de deux projecteurs chacun viennent éclairer le stade soit au total 6 400 Watts.

Les panneaux publicitaires de notre marque sportive sont installés, une dizaine de sponsors nous ont répondu favorablement, ce qui nous permettra de continuer les installations durant la saison.

### EFFECTIFS

70 seniors - 40 jeunes - 2 arbitres officiels  
3 équipes séniors - 1 équipe U 15 - 1 équipe U 11 - 20 débutants

### LES ENTRAÎNEMENTS

- 2 fois par semaine de 19h à 20h30 au stade
- Le jeudi de 18h30 à 20h à la salle de Théroanne selon l'état du terrain
- Le mercredi de 14h à 16h au stade
- Le samedi de 10h à 12h à la salle de Théroanne selon l'état du terrain

Licence gratuite jusqu'au U 15 et dirigeant, 30 € pour les 16-18 ans, 50 € pour les séniors.

Bonne année à tous,

**Le Président,  
Joël LECIGNE**



vous propose six cours  
qui s'articulent comme suit :

**Le lundi** de 14h30 à 15h30 avec *Nathalie* : **LEA** : Echauffement, Abdos, fessiers, dorsaux, relaxation

de 19h à 20h avec *Maryse* : **Gym Tonique**

**Le mardi** de 20h à 21h avec *Laure* : **Zumba**

**Le mercredi** de 14h30 à 15h30 avec *Stéphanie* (le 1er mercredi du mois) **Sophrologie**,  
avec *Brigitte* (les mercredis suivants) : **Yoga**

**Le jeudi** avec *Nathalie*

de 9h à 10h : **Gym douce et d'entretien**

de 19h30 à 20h30 : **Cardio, step, renforcement musculaire, abdos.**

**Mametz Gym Form'**, c'est également 3 séances de marche

les mardi, jeudi et samedi matin à partir de 9h30

et même une grande marche le samedi pour les plus courageux qui démarre à 9h.

L'association Mametz Gym Form' a avant tout, la volonté de proposer un maximum de choix à ses adhérents à un tarif attractif de 59 euros quelque soit le nombre de séances suivies (gym + marche), un tarif étudiant à 41 euros et une cotisation marche (seule) à 10 euros.

Mametz Gym Form' est composée d'une joyeuse équipe de bénévoles dévouées :

↳ **SES BÉNÉVOLES DE LA MARCHÉ** : *Marie-Claire Descamps et Raymonde Lenoir*

↳ **SES MEMBRES**

*Elisabeth Barre, Gwenaëlle Defachelles, Christine Devaux, Marine Dutombois, Marie Jeanne Lefebvre, Maryse Remoleux, Nathalie Vanmaeren,*

↳ **SON BUREAU**

Les Trésorières Savary Dominique

☎ 03.61.23.95.30 et Dublicq Justine ☎ 06.70.83.41.57

Les Secrétares Samez Céline

☎ 06.69.36.61.68 et Reynoudt Laetitia ☎ 06.21.55.99.50

La Présidente Chevalier Sylvie

☎ 03.21.88.34.94

## Loisirs Détente

L'association Loisirs Détente compte une dizaine d'adhérents. Si vous êtes intéressé par la couture, le tricot, la broderie, la peinture, vous pouvez nous rejoindre tous les mardis après-midi de 14h à 18h à la salle paroissiale de Mametz.



L'objectif est de confectionner, créer divers objets de décorations de maison et pour les fêtes de Noël, dans une ambiance conviviale.

Notre travail est présenté lors du marché de Noël, et le bénéfice nous permet de renouveler le matériel.

Si vous souhaitez faire partie du club, contacter Madame Claudine Alexandre...

**PRÉSIDENTE :**

Claudine ALEXANDRE ☎ 03.21.39.13.09

**TRÉSORIÈRE :**

Liliane HULEUX ☎ 03.21.95.88.69

**SECRÉTAIRE :**

Marie-France OTS ☎ 03.21.93.79.62

# Mametz : La fête de l'amitié

Au début, ce n'était qu'une petite fête de la moto organisée par les habitants d'un village d'un peu plus de 2000 âmes situé non loin de St Omer dans le pas de Calais.

D'habitude, on se rend à Mametz pour son calme et sa pêche à la truite. Mais de nombreux week-ends festifs y sont organisés tout au long de l'année et confère à ses habitants un goût prononcé pour la convivialité.

C'est aussi le cas de la "fête de la moto" lancée il y a trois ans par quelques motards, bons vivants, de la commune. "Les copains d'abord" c'est un moto club dont les membres se retrouvent autour des valeurs d'amitié et de partage. « C'est pour ça que ça marche » me confiait le président Jaques Moitel.

C'est vrai que dès le début ça a été un vrai succès qui ne s'est pas démenti cette année. Une bonne scène rock le samedi soir avec the last french guitar Héro, Christophe Marquilly (ex-stocks) en vedette. Ce gars là est capable d'enflammer n'importe quelle salle avec une guitare, un artiste généreux et puissant qui cadre bien

dans le décor. Ensuite, un excellent tribute d'AC/DC avec "Call of Whiskey" et la voix incroyable de Yohann Puype nous avait déjà laissé sans la notre.

Mais le lendemain, le soleil était de la partie et les motards au rendez-vous par milliers. Des clubs voisins mais aussi lointains qui ont entendu parler de Mametz.

La recette : Un accueil de qualité, à nouveau des concerts, des exposants sympas et du show avec le sympathique et talentueux Big Jim et ses BMW. Lui aussi, porté par l'ambiance, s'est lâché et a régalé le public de ses acrobaties. Même les pompiers, des copains, sont venus bénévolement pour une démonstration de désincarcération. Mais surtout, on se sent tout de suite comme chez soi à Mametz qu'on soit motard ou non.

Ah mince... Vous l'avez loupé cette année ? Ne vous inquiétez pas ils vont remettre ça l'année prochaine début avril 2014.

Gilles Fanien



# FÊTE DE LA MOTO





# La Truite Mametzienne

L'année 2013 est terminée, vive 2014. L'A.A.P.P.M.A. vous présente ses meilleurs vœux. L'association avec ses quelques 1070 cartes vendues reste l'une des plus importantes du Département.

Les multiples actions menées prouvent que celle-ci est dynamique et bien gérée :

- nombreux travaux piscicoles réalisés
- actions pêche avec découverte, pêche, protection des milieux financés par le Conseil Général et la Fédération de pêche (19 mars et 10 septembre)
- journée d'étude pour 80 enfants de l'école de Mametz et journée pêche avec déjeuner sur le pourtour de l'étang. Les journées étaient financées par la Municipalité, l'A.P.E. et la Truite Mametzienne.
- lutte contre le cormoran

2014 visera la vente de 1300 cartes avec la mise en place de la pêche de nuit à la carpe à Crecques, seulement le vendredi et le samedi. 5 pêcheurs sont retenus par nuitée.

Auront aussi lieu :

- Un concours de pêche au blanc
- Remise de 1300kg de gardons et 600 alevins de brochet
- 1000kg de truites fario et 500 alevins en rivière
- Remise en état par la municipalité de 254 mètres de berges à Crecques
- Valorisation du site de la sauvagine retenu dans le cadre de la trame verte et bleu où une frayère sera créée, un chemin à l'intérieur de l'îlot, réfection du parking et creusement de 3 mares écologiques sur la prairie « Chico Mendès », mares qui pourraient devenir éducatives au fil des ans et enfin application de la Loi sur l'eau par l'Etat et ses services.

Alors que le mandat de nos élus prendra fin au printemps 2014, à travers les pages, nous voulions les remercier pour l'attention, le soutien et le travail réalisé pour le monde associatif.

Merci aux employés, aux bénévoles, gardes, dépositaires de cartes et taxes.

A tous bonne année 2014.

René MASCLÉ,  
Président de l'A.A.P.P.M.A. « La Truite Mametzienne »



Siège : CAFÉ CHARLET  
58, Grand'rue  
62120 - MAMETZ  
☎ 03.21.39.27.06  
[truitemametz@orange.fr](mailto:truitemametz@orange.fr)

# ACPG-CATM-TOË *Deuves*

## Comité de Mametz/Rebecques

Lors de la dernière Assemblée Générale, André Lozingo annonçait sa démission du poste de Président ainsi que celle du Trésorier Abel Gozet pour raisons personnelles. Aucun adhérent ne postulant pour les remplacer, le secrétaire de l'association Michel Hesdin, prenait cette responsabilité et par la suite réformait le bureau avec comme secrétaire Henri Flasque et Jacques Lecigne trésorier, le reste du bureau étant inchangé, celui-ci se retrouvait au complet.

En 2013 après les cérémonies habituelles du 8 mai, un sympathique repas nous réunissait en compagnie du club du 3ème âge mametzien chez les Frangines, l'organisation devenant trop lourde, pour le faire comme précédemment à la salle de Rebecques qui nous était gracieusement offerte par la municipalité. A l'aube du centenaire de la première guerre mondiale le Comité des Anciens Combattants ne manquera pas de venir en aide autant que faire se peut à l'équipe qui met en place cette importante commémoration pour les deux villages de Mametz et Rebecques.

C'est pour nous un devoir de mémoire et une leçon de vie au même titre qu'il y a quelques années nous avons accompagné à Notre Dame de Lorette haut lieu de mémoire les enfants de CM2 des écoles de Mametz et Théroüanne pour découvrir cette importante nécropole et les ravages que fit la guerre 14/18.

Je remercie particulièrement les mametziennes et mametziens qui ont accueilli favorablement nos vendeurs de calendriers, le montant des sommes recueillies sert à aider les adhérents qui sont dans la difficulté, la collecte des bleuets lors des cérémonies du 8 mai entre dans le même état d'esprit.

Nous participons localement à toutes les cérémonies officielles, de même le 16 octobre une délégation de notre comité se rend à ND de Lorette, jour anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu d'Algérie.

Ceci n'est qu'un aperçu des missions qui sont les nôtres, aide, devoir de mémoire défense des droits des Anciens Combattants, etc.

Le Président et les membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2014.

Le Président,  
Michel HESDIN



L'Indépendant,  
11 mai 2001 :  
« Des médailles  
pour 9 anciens  
combattants »

# Manifestations



Janvier 2013 : Remise des prix du Concours des illuminations organisé par la commune sous la responsabilité Mmes Dhiu et Da Silva. Un jury de 4 personnes a jugé les 14 concurrents (dont un commerçant la boulangerie Vieillard) lors de deux passages.

Le classement des 7 premiers :

- 1e M. Bruno Flour
- 2e M. Jean-Louis Deschodt
- 3e M. Cédric Loywyck
- 4e M. Raphaël Beauchamp et M. Christian Denis
- 5e Mme Viviane Rançon et Monsieur Pascal Leseq



Soirée Théâtrale le 2 février 2013 au profit du Centre Communal d'Action Sociale



Fête de Noël organisée par la commune pour les 215 élèves de l'école des Tilleuls



Chasse aux œufs de Pâques à l'étang de la Sauvagine le dimanche 31 mars 2013

Crue de la Lys au camping du château



Sortie annuelle du moto club « les copains d'abord »





Repas de l'amicale des sapeurs pompiers



Inauguration et journée portes ouvertes à la nouvelle station d'épuration



Sortie cyclo de l'école des Tilleuls



Randonnée pédestre à Montreuil-sur-mer de l'association Mamez Gym Form'



Remise des médailles du Travail le samedi 4 mai 2013

- Médaille d'Argent : 5
- Médaille de Vermeil : 10
- Médaille d'Or : 9
- Médaille Grand Or : 4
- Médaille d'Honneur Agricole : 1



Le 9 mai brevet cyclo à l'occasion du geai de Marthes



Dimanche 7 avril, fête de la moto



Passage dans la commune du tablier du pont de Thiennes



14/7 Jeux pour les enfants organisés par la commune



Récital de la Chorale Air'joie à l'église St-Vaast



Repas des Aînés le dimanche 27 octobre  
Mise à l'honneur de Mme DHIU par un vivat



Remise par le Colonel Cadez de la médaille d'officier dans l'ordre du Mérite Agricole à Monsieur René MASCLET



Sortie du CD du groupe mamezien  
Miss Jacqueline



9 juin - belle affluence lors de la brocante  
344 Exposants sur 3,150 kms



15 septembre - Journée du Patrimoine à Crecques



16 Novembre : Concert organisé par l'association « Ecoute ton cœur de Rocker#2 » au profit des enfants autistes



11 Novembre 2013 : Commémoration de l'Armistice de la Guerre 14-18. Lecture par les élèves de l'école des Tilleuls de l'appel aux Morts et par les collégiens de Théroouanne de trois courriers de Poilus



22 septembre : Exposition peintures organisée par Monsieur Marcel BLARY



Le 6, 7 et 8 décembre : Marché de Noël organisé par le club couture « Un plus pour Mametz »

# Le Concours des Maisons Fleuries

Catégorie « Jardin visible de la rue »



**1er Prix** : M. & Mme Benoît **POUILLE**  
19 chemin des grands rietz

Catégorie « Cours et Façades »



**1er Prix** : M. Gilles **DANNEL**, 4 rue de la Gare



**2ème Prix** : M. & Mme Philippe **HULEUX**  
189 grand'rue



**2ème Prix** : M. Cédric **AURIOU**  
5 place du Nouveau Siècle



**13 PARTICIPANTS EN 2013**  
Un jury de 7 personnes sous  
la responsabilité  
de Jean-Pierre **POTIER**  
Conseiller Municipal

## 2 CATÉGORIES

- Les jardins visibles de la rue
- Les cours et les façades

*De nombreux bons  
d'achat à gagner.  
N'hésitez pas à vous inscrire  
en 2014...*



## Mametz

### TRAVAUX À LA MAIRIE

# La maison du peuple prend forme

Tout l'été, place aux travaux de la nouvelle mairie.



La nouvelle mairie se situera dans l'axe de la salle du Millenium, de l'autre côté de l'axe principal qui traverse la commune.



Pour l'extension, reste les parements extérieurs. Les finitions intérieures prendront la suite.



De face, on ne se doute pas combien la mairie sera spacieuse.

**S**il faudra attendre la fin de l'année pour y accueillir les Mamétziens, on peut d'ores et déjà se faire une idée de ce que sera la future mairie du village. Située à l'emplacement de l'ancienne école des filles, en vue de la salle du Millenium sur l'axe principal de la commune, elle est idéalement située en plein "cœur de village". "Une des entreprises qui travaillait là a déposé le bilan", signale néanmoins le maire, Jacques Delmaire. Pas de quoi remettre en cause le bon cours du chantier. "Ils avaient presque terminé, et ce qu'il reste ne nécessite pas de nouvel appel d'offres". Ainsi, les extensions modernes, situées à l'arrière et à la gauche de la façade sont érigées en annexe de l'ancienne salle de classe et des logements de fonction. "Elles seront parées de briques en façade, avec la même frise que le bâtiment ancien, et de parpaings d'une entreprise locale, qui peut les fabriquer à la teinte exacte que l'on souhaite, sur le côté.

Nous avons opté pour une succession de parpaings lisses et d'autres à l'aspect rocailleux, joints par un ciment de la même teinte", détaille le maire. En façade, une porte en verre a été posée, "mais ce n'est pas ce qui était prévu, elle dénature le bâtiment. Elle sera remplacée". L'entrée principale, elle, se fera un peu plus sur la gauche, ou par l'arrière.

**Hall central.** Un grand hall permettra aux Mamétziens de patienter pour accéder aux différents services qui seront articulés autour de cette pièce et disponibles à la mairie : affaires sociales, avec une petite salle d'attente dédiée pour conserver toute discrétion aux personnes qui le souhaitent, agence postale communale, urbanisme pour les demandes de permis de construire ou les déclarations de travaux... Le bureau du maire, des adjoints et du directeur gé-

ral des services seront regroupés près d'une entrée. L'étage, réservé au personnel, comprendra quelques bureaux, mais il dispose aussi d'une salle de repos au rez-de-chaussée. L'édifice sera chauffé au moyen d'une pompe à chaleur. L'ancien puits, recouvert par l'extension, a été préservé.

**Salle des mariages.** Situé juste à l'arrière de l'ancienne salle de classe, se trouve une vaste salle à la double fonctionnalité. Elle accueillera le conseil municipal lors de ses réunions mais aussi les heureux mariés qu'unira le maire ou ses conseillers. De vastes baies vitrées donneront sur un espace paysager aménagé de jeux pour enfants. "Le parking sera situé à quelques mètres de là mais hors de vue", indique le maire. "Les travaux devraient être achevés pour le 15 novembre, les espaces verts un peu plus

tard". Montant global des travaux : 600.000 euros, dont 20.000 euros de subvention ont été obtenus par le conseil général, 10.000 par le député. "Nous regrettons seulement que cet édifice, qui est tout de même la représentation de l'Etat, n'ait rien reçu de lui", déplore le premier magistrat.

**Ancienne mairie.** Les finances communales risquent aussi d'être très sollicitées prochainement pour la réfection des églises. "Nous en avons trois, et elles menacent", glisse Jacques Delmaire. "Notre priorité est de les mettre hors d'eau, mais nous attendons l'intégration au pays d'art et d'histoire, qui nous permettra de décrocher plus facilement des subventions". L'ancienne mairie, elle, accueillera le Roul'boutchou et la garderie périscolaire. 210.000 euros seront nécessaires à sa réhabilitation, "financés à 80% par la Région et la CAF".

**"Les travaux devraient être finis pour le 15 novembre". Jacques Delmaire.**

## La bibliothèque fait cavalier seul

■ Depuis que la commune a passé la barre des 2 000 habitants, Mametz doit faire face à de nouvelles mesures. Parmi elles, celle de la convention qui la lie avec le conseil général. « Elles sont trop contraignantes », indiquait le maire lors de la dernière séance du conseil municipal.

Le Département demande à la commune de disposer désormais d'un agent salarié à temps plein à la bibliothèque. Jusqu'à présent, la structure fonctionnait avec un ensemble de bénévoles motivés et efficaces. Cette convention oblige également la bibliothèque à revoir ses heures d'ouverture, passant ainsi de 5 à 14 heures par semaine.

Jacques Delmaire annonce, en outre, qu'une dépense équivalente à 2,50 euros par habitant est



La convention avec le Département n'a pas été signée.

nécessaire pour faire l'acquisition de nouveaux livres (soit environ 5 000 euros). La dépense était jusqu'à présent de 1 euro. Autant de « contraintes » qui ont poussé le conseil municipal à ne pas signer cette convention avec le Département. « La bibliothèque de Mametz, gérée par Vivianne Lambert, entourée de 12 bé-

névoles, donne toute satisfaction. » Les élus considèrent que la structure répond aux attentes de la population.

À noter que ce service est gratuit et que « le nombre de lecteurs a fortement augmenté depuis l'implantation de la bibliothèque dans les nouveaux locaux de la salle du Millenium. »

R. F.



INSERTION. AVEC LA MISSION LOCALE

## Remise de Pack aventure à quatre jeunes

Vendredi 25 janvier, en présence de Bertrand Petit, conseiller général, s'est déroulée à la mission locale de l'arrondissement de Saint-Omer, la remise de plusieurs "Pack Aventure" à destination de quatre jeunes de l'arrondissement de Saint-Omer dont un jeune du canton d'Aire-sur-la-Lys et un jeune d'Arques en partance pour l'Australie, un jeune de Saint-Omer pour la Chine et un autre de Mametz pour le Canada. Etaient également présents Joël Duquenoy, président de la communauté d'agglomération de Saint-Omer et maire d'Arques, Jacques Delmaire, maire de Mametz et Gilles Louf, président de la mission locale. Cette action, initiée par le département du Pas-de-Calais a pour objectif de sou-



Bon voyage !

tenir le départ de jeunes en autonomie à l'étranger ayant une thématique culturelle, sportive

ou d'ouverture vers le monde. Pour de plus amples renseignements, contacter la Mission Lo-

cale de Saint-Omer : Séverine Duvivier au 03 21 93 99 00.

## Miss Jacqueline et les Épeutnaerts prêts à secouer les Frangines

Pour Julien Barrois et les Miss Jacqueline, tout comme pour Johan Bertin et les Épeutnaerts, le concert de samedi soir au bar-brasserie les Frangines de Mametz aura une saveur bien particulière. Les deux groupes aux sonorités rock auront à cœur de ne pas décevoir dans leur fief, et de faire vibrer leur premier public comme il se doit.

**D**eux ans après leur dernière date à domicile, les Miss Jacqueline ont bien changé. À peine formé à ce moment-là, le quartet en avait profité pour jouer des reprises de Franz Ferdinand ou Arctic Monkeys. « Des titres dans la mouvance du rock indépendant anglais », décrit Julien Barrois, le batteur du groupe. Désormais, Miss Jacqueline a sorti son premier CD entièrement autoproduit. Cinq titres dans la langue de Shakespeare, composés pendant les répétitions. C'est-à-dire entre deux à trois fois maximum par mois, entre le boulot et la vie de famille.



Jérôme Lesigne, Ghislaine et Julien Barrois vous attendent samedi pour une soirée survoltée chez les Frangines.

Pour autant, ce rythme ne déplaît pas à Julien. « Nous ne sommes pas faits pour partir en tournée pendant une semaine ou plus. Nous préférons jouer dans les cafés-concerts ou les festivals. Nous avons pour objectif de faire au moins une date par mois. Pour le moment, pari tenu. L'agenda est même déjà bouclé jusqu'à 2014. »

Jouer dans une

**« Nous ne sommes pas faits pour partir en tournée pendant une semaine. »**

**salle de spectacle**

Depuis l'édition de leur minialbum, les Mametziens ont pu se produire au Red Bar à Boulogne-sur-Mer, ou sur la grand-place de Saint-Omer

pour la fête de la musique le 21 juin, en première partie d'un groupe londonnien. « C'est vrai que depuis la sortie du CD, nous sommes davantage pris en considération. Notre rêve maintenant, ce serait de faire une première partie d'un groupe dans une vraie salle de spectacle. Connaître au moins une fois cela dans notre vie de groupe serait vraiment génial ! »

**« On voulait revenir chez nous, et montrer notre évolution. »**

**Deux titres inédits**

Samedi soir, il n'y aura pas de première partie. Mais bien deux bandes d'amis ve-

📧 Gardez le contact avec l'actualité locale sur notre site internet [www.lesfrangines.fr](http://www.lesfrangines.fr)

nus secouer les Frangines ensemble. Les Épeutnaerts, eux aussi originaires de Mametz, ont répondu avec plaisir à l'invitation de leurs homologues. « Il n'y a pas de concurrence entre eux, explique Jérôme Lesigne, bénévole de l'association l'Alternative, dont font partie les Épeutnaerts. Ils proposent du rock également. Mais du rock français, dans le genre Noir Désir. »

Du côté d'Isabelle et Ghislaine, les deux créatrices des Frangines, on se prépare déjà à afficher complet. Dans ce bar-brasserie, pas référencé en tant que café-concert, les tables et les chaises du fond seront poussées, la scène improvisée. Qu'importe, l'important pour Julien Barrois, c'est le « retour aux sources ». « Bouchon (le surnom de Ghislaine, ndr) organisée deux fois par an une soirée concert. À chaque fois, c'est blindé ! Il faut dire qu'il n'y a pas vraiment de quoi sortir le week-end à Mametz. On essaie de tourner, de ne pas jouer trop souvent aux mêmes endroits. Là, on voulait revenir chez nous, et montrer notre évolution. On fera deux sets de sept morceaux. Dont deux totalement inédits. »

Dorian WAYMEL

# La Croix-Rouge implante une antenne

Samedi matin avait lieu la troisième distribution de la toute nouvelle antenne de la Croix-Rouge installée à Mametz. Déjà 21 familles bénéficient de cette banque alimentaire. Uniquement par la bouche à oreille. Deux bénévoles ont répondu favorablement au projet de la municipalité.



La distribution s'opère pour le moment dans l'ancien local des services techniques, juste à côté de la salle paroissiale.

Christian Baudelle et Noël Deryck tritent, rangent et distribuent les colis aux bénéficiaires mametzziens de la Croix-Rouge dans l'ancien local des services techniques, à proximité de la salle paroissiale. Un endroit temporaire avant de rejoindre un local voisin de la nouvelle Maison des associations. Depuis le début de l'année, le projet imaginé par la municipalité l'an dernier s'est concrétisé.

Les premières dotations ont été effectuées le 12 janvier. Vingt et une familles jouissent actuellement de cette aide alimentaire. Un chiffre qui ne cesse de croître de semaine en semaine. « L'idée vient de la mairie, nous avions de plus en plus de demandes », confie Bernard-Marie Delannoy, l'adjoint aux affaires sociales à servi de lien entre la CCAS, la municipalité et la Croix-Rouge.

Deux bénévoles pour servir 41 bénéficiaires  
« Pour le moment, nous

**« Une personne seule ne doit pas dépasser 210 euros de revenus par mois »**

ne sommes que deux, explique Christian Baudelle. Il faut voir si le nombre de bénéficiaires va encore évoluer. Car, pour l'instant, les deux bénévoles parviennent à gérer la chaîne depuis le dépôt basé à Saint-Mommelin. Au total, ce sont 41 Mametzziens qui profitent de

boîtes de conserve, de plats préparés, de denrées séchées, de viande... Ce qui représente environ 100 kg de nourriture distribuée une fois par mois. Tout le monde ne peut toutefois pas bénéficier de cette aide. « Une personne seule ne doit pas dépasser 210 euros de revenus par mois, en décomptant le loyer, l'électricité, l'eau et les dettes. »

La municipalité vient d'acquiescer une porte à cabine qui devrait permettre le transfert de cette banque alimentaire à compter de mai. Il faut attendre le milieu du mois pour venir chercher son colis. « On arrive à

8 h 30, on prépare tout et on distribue », précisent les deux bénévoles retraités. Si Christian Baudelle est connu de tous les Mametzziens, Noël Deryck, quant à lui, connaît très bien la Croix-Rouge pour en faire partie depuis quelques années. Grâce à la camionnette mise à disposition par la commune, ils prennent la direction de Saint-Mommelin en début de mois pour s'approvisionner et ramener les stocks à Mametz. Le projet était ficelé, il ne manquait que les bénévoles pour amener les denrées jusqu'aux bénéficiaires mametzziens.

Rémi FOULON

## Mametz

### SPECTACLE DE PLEIN AIR Un soir au(x) jardin(s)

C'est sur un coin de pelouse, à l'arrière de l'école, que le metteur en scène, Philippe Armand, a planté vendredi soir, sa dernière création : *Temps de jardin*. La version aboutie d'un spectacle de plein air dont les Delettois avaient eu la primeur il y a quelques mois au cours d'une lecture. Depuis, comme le lierre qui l'inspire, le spectacle s'est solidement enraciné dans le sol pour mieux lancer ses lianes à l'assaut des étoiles.

Le jardin est un thème récurrent dans le travail de Philippe Armand. Il souhaitait y revenir dans une "petite forme" pour pousser plus loin la réflexion et prendre le temps, justement, de conter l'incroyable histoire des jardins, depuis que l'homme est homme. Avec la complexité de deux acteurs, Léa Goguy-Cailac dans le rôle de la jardinière et de Benoît Dendievel dans celui du lierre, il livre un texte aussi touffu qu'érudit, multipliant les références : de Charlemagne à Gilles Clément, en passant par Louis XIV et l'abbé Lemire, député du Nord, maire d'Hazebroeck et... fondateur des jardins ouvriers !

Entre conte et conférence, entre théâtre et cours d'histoire, ce spectacle est un joli morceau de bravoure pour les deux acteurs, qui nous rappellent combien les jardins sont le reflet des hommes de leur époque. A travers le

prisme végétal, le metteur en scène nous raconte l'histoire humaine, avec ses prouesses techniques, ses préoccupations religieuses ou spirituelles, ses ambitions politiques et sa quête inexorable de lien social.

Le public voyage au gré de ces jardins, porté par ce texte à deux voix, mais aussi par la scénographie mouvante de Pierre Bourquin. A l'aide de quelques accessoires astucieusement choisis et d'une myriade de plantes, les jardins qu'ils soient de Babylone ou de Versailles, médiévaux ou collectifs, prennent vie sous les yeux des spectateurs. Ici un jardin zen japonais, là les voûtes d'une cathédrale. Grâce à deux manipu-



Les jardins suspendus de Babylone, l'une des sept merveilles antiques.

lateurs, l'œil ne se lasse pas d'observer le décor toujours en mou-

AM



Le public a voyagé à travers le temps et les civilisations.

## CENTENAIRE

# L'unique doyenne du village

Aline Bourgois a fêté ses 100 ans vendredi 15 septembre. Ce serait passé inaperçu dans bon nombre de communes. Pas à Mametz. La centenaire est un cas isolé. Même si elle a dû quitter le village il y a sept ans.

■ Elle a traversé un siècle, et plusieurs époques. Aline Bourgois est toujours recensée dans la population mametzienne, mais elle n'habite plus ici. Elle a rejoint sa fille dans la Marne pour des raisons de santé.

Pourtant, à Mametz, tout le monde la connaît. Quand Josette, sa fille, est de passage dans le village aux trois clochers, on lui demande régulièrement des nouvelles de sa mère. Il faut dire qu'Aline a longtemps été fidèle à son fief d'origine.

Connue aussi à Lillers et à Auchel

Fille unique, c'est à Marthes qu'elle a passé ses premières années. Son père y était maréchal-ferrant et sa mère tenait une ferme. Aline ne connaîtra pas vraiment son papa, mort pendant la



Aline Bourgois est la seule centenaire du village.

guerre alors qu'elle avait dix-huit mois. « Elle a tenu un café à Lillers, devant la gare, puis un café-taxi à Auchel », raconte Josette. Il est difficile aujourd'hui de communiquer avec la centenaire. Et de se faire comprendre.

Elle était solide Aline quand les guerres se sont succédées. Elle n'avait pas froid

aux yeux. Trop jeune pour la première. Mais elle a joué un rôle dans les actes de résistance qui se répétaient dans la région. « À Auchel, elle a hébergé un aviateur anglais. » Il se faisait appeler Mon oncle Auguste dans le foyer des Bourgois. Puis, ça a commencé à chauffer et la famille d'Aline a rejoint

Macon, en Saône-et-Loire. C'était en 1940.

Elle montait encore à l'échelle à 95 ans

Le retour à Marthes a eu lieu quelques mois avant la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle a repris la ferme de ses parents. Très croyante, la Mametzienne se plaisait à visiter les chapelles et les églises de la région. « Elle aimait aussi aller à Lourdes. »

Résistante, croyante, mais aussi un peu casse-cou. C'est d'ailleurs ce qui lui a valu de quitter Mametz pour rejoindre la Marne et Torcy. « Elle aimait jardiner et aussi peindre les volets. Elle montait encore à l'échelle. » À 95 ans ! « Je lui répétais de faire attention. » L'inévitable est arrivé, Aline s'est cassé le col du fémur. Josette n'a pas hésité une seconde et a prié sa mère de la rejoindre.

Du haut de ses cent ans, Aline a trois petits enfants, quatre arrière petits enfants, et un siècle de vie.

R. F.

MAMETZ

# Plus de 2 000 habitants, quel impact ?

Selon les démographes, Mametz est devenue une ville depuis quelques mois. La distinction n'est pas vraiment claire avec le village. Toujours est-il que la commune a franchi la barre des 2 000 habitants. Avec ses conséquences.

**F**orcément, quel maire peut ne pas se réjouir de voir sa population grandir d'année en année. Celui de Mametz, Jacques Delmaire, revient sur les avantages et les inconvénients une fois la barre fatidique des 2 000 habitants passée.

**Les inconvénients.** - « On n'a plus de subvention au conseil général. Avant, nous avions le Fonds d'aménagement rural et de développement agricole (Farda) et le Programme d'équipement rural (Per). » De quoi aider la municipalité mametzienne pour construire sa nouvelle mairie, l'enrochement de ses étangs ou encore la classe numérique. Sans oublier le nouveau local dédié aux associations.

Pour des projets impor-



Franchir la barre des 2 000 habitants pour une commune comme Mametz, ça se prépare.

tants (comme la mairie), un plafond de 20 000 euros était accordé par le Département. C'en est fini depuis que la commune compte dans ses rues plus de 2 000 habitants.

Ce nouveau cap pose également des complications dans les écoles avec plus d'élèves dans les classes.

**C'EST DIT !**



« On ne veut pas de constructions partout, on veut garder notre esprit village. »

Jacques Delmaire, maire de Mametz

« Jusqu'à aujourd'hui, c'était assez linéaire. On n'a pas encore eu l'impact des nouvelles habitations. » Mametz enregistre près de 210 élèves dans ses établissements scolaires.

Passer à plus de 2 000 habitants a donc un impact direct sur le budget de la commune. « On a pour principe de faire ce qu'on peut faire.

**UN CHIFFRE**

**2078** C'est le nombre de Mametziens enregistrés au dernier recensement au 1<sup>er</sup> janvier 2013. En 2009, la commune comptait 1 952 habitants.

Nous avons un endettement assez faible et nous essayons de le maintenir. » Tout se prépare en amont.

**Les avantages.** - « Nous en avons au niveau des dotations de l'État. » Ce sont des avantages indirects, la municipalité perçoit une taxe d'aménagement à chaque nouvelle construction. Là encore, un travail sur le long terme est envisagé : « Si nous sommes réélus, on prévoit une révision du plan d'occupation des sols pour le transformer en plan local d'urbanisme à l'horizon 2015. » La dernière révision du Pos avait eu lieu en 1999. Mametz devient une commune importante en Morinie, au même titre qu'Ecquines en termes d'habitants. « L'objectif reste de cultiver une bonne ambiance dans le village, quelle que soit la population. »

Rémi FOULON

## Mametz

### ECOLE DES TILLEULS

# 202 élèves pour protéger l'environnement



Un groupe d'élèves avec Dominique Lebrun.

L'école des Tilleuls dirigée par Dominique Lebrun compte 202 élèves répartis en huit classes. Vendredi 27 septembre, les enfants se sont mobilisés en com-

pagnie de leurs professeurs d'école. Munis de gants et de sacs, ils ont ramassé tous les déchets éparpillés ici et là, dans tous les quartiers de la localité. Du

côté de la maternelle, les tout-petits sont restés autour de l'établissement pendant que les moyens-grands portaient leurs efforts autour de la place du

Nouveau Siècle. Malgré les progrès, des efforts sont encore à faire pour préserver l'environnement.

## Mametz

### GEAI DE MARTHES

# Du vélo, de la marche, du tir et... un repas



Le retour de plusieurs cyclotouristes.

Jeudi 9 mai, à l'initiative du comité des fêtes, présidé par Christian Masset, et des carabiniers de Marthes, conduits par Jean-Michel Casiez, et avec le concours de la municipalité, a eu lieu le geai (du-casse) du hameau de Marthes. Le beau temps étant au rendez-vous, le succès populaire fut au bout. Le parcours pédestre culturel de 8 km tracé par Serge Delvart a réuni une centaine de marcheurs. La randonnée cyclotouriste (20, 40 et 70 km), mise sur pied avec l'Entente cyclotouriste de Roquetaire et Jean-Pierre Potier, a rassemblé 210 participants. Les tireurs se sont affrontés lors du tir permanent et une bonne centaine de convives a partagé le repas champêtre sous le chapiteau. Enfin, les enfants ont pu se distraire sur les manèges installés pour la circonstance.



Du côté des carabiniers.

## SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...).



Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre choix (conformément à la Charte d'accueil de la police et de la gendarmerie nationale). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne ([www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)).

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés. Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage ou une tentative est essentiel.

Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi de favoriser l'identification des auteurs de délits. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes, formés en police technique et scientifique, qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

# Gendarmerie

**VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE :  
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112**

**OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705**

**OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08**

**TÉLÉPHONES PORTABLES MOBILE :**

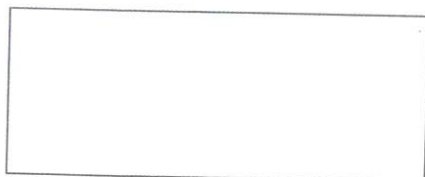
**SFR : 10 23**

**ORANGE : 0 800 100 740**

**BOUYGUES TELECOM : 0 800 29 10 00**

**FREE MOBILE : 32 44 ou 0 899 960 702**

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU  
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**



[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



© DICOM - Photos © SIRBA - P.P. - Fotolia.com - 506 1311035 - 100 000



Contre les **cambrjolages**,  
ayez les **bons réflexes !**



## PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.



## PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Vous pouvez contacter votre **référént sûreté** pour réaliser une consultation de sûreté de votre domicile (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

## EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plus révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet, ou sur votre mur Facebook.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Contre les **cambrjolages**,  
ayez les **bons réflexes !**



Opération tranquillité vacances



# MORINIE

Communauté de Communes de la Morinie

Rue de Clarques - BP 11 - 62129 Théroutte

☎ : 03 21 95 52 87 Fax : 03 21 95 52 42

✉ : cte-com-morinie@wanadoo.fr

Site : [www.ccmorinie.fr](http://www.ccmorinie.fr)

Le Président, les Elus et l'ensemble du Personnel vous souhaitent une

## Bonne Année 2014 !

### Permanences et Services



#### Le Cyber Centre

Vous désirez faire une formation gratuite, afin d'acquérir les bases en informatique, venez faire le Timpass !

Créer un « livre photo », utiliser Windows 8, créer un diaporama, naviguer sur Internet, créer un dossier, utiliser une clé USB, ...

Demandez le programme des ateliers : Mélanie est à votre disposition le mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h

Tarifs : 1.50 /h pour les habitants de la Communauté de Communes de la Morinie (CCM) ou 2.30 /h pour les habitants extérieurs.

Contact : Mélanie HANQUEZ

☎ : 03 21 12 44 14 - ✉ : [ccm.melanie@yahoo.fr](mailto:ccm.melanie@yahoo.fr)



**DÉFI Mobilité met à disposition des véhicules 2 roues et 4 roues à des coûts nettement inférieurs au secteur marchand. Pour les demandeurs d'emploi, les personnes en difficulté de mobilité, bénéficiant d'une action professionnelle, d'une mise à l'emploi dans une structure d'insertion par l'activité économique ou dans une entreprise, ou en parcours de recherche d'emploi.**

Les personnes peuvent accéder au service sous forme d'une prescription de la Mission Locale, du PLIE ou de Pôle Emploi qui établissent une fiche de liaison, ou elles viennent directement à l'Association.

**DÉFI Mobilité** renseigne également le public sur les possibilités d'utilisation des services de transport public grâce au Site : [www.bougeco.com](http://www.bougeco.com)

Permanence sur rendez-vous - ☎ : 03 21 12 32 81

✉ : [defi.mobilite@orange.fr](mailto:defi.mobilite@orange.fr)



Déplacez-vous en un clic !

Trains, CASOBUS, CASOTAD, transports scolaires, cars des Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais, covoiturage..., **bougeco.com** est un outil indispensable pour vous déplacer et découvrir le Pays de Saint-Omer.

Site : [www.bougeco.com](http://www.bougeco.com)



#### Espace Info Énergie

Vous construisez ou rénovez un logement ? Vous avez besoin de renseignement sur l'isolation, le chauffage, l'eau sanitaire... ? Vous voulez en savoir plus sur les énergies renouvelables ?

Vous souhaitez connaître les aides financières pour les travaux d'économies d'énergie ?

**L'Espace Info Énergie du Pays de Saint-Omer est un service gratuit et indépendant.**

Votre conseiller **Sylvain VERRIELLE** vous recevra les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mercredis du mois, sur rendez-vous

☎ : 03 21 95 44 19 - 06 75 38 89 88

Site : [www.enerlya.fr](http://www.enerlya.fr) ✉ : [espace-info-energie@enerlya.fr](mailto:espace-info-energie@enerlya.fr)



#### Espace Info Formation

**Accompagnement dans vos recherches, besoin d'information, de conseil et d'accompagnement dans vos démarches de recherche de formation, vous êtes :**

- **saliés** en recherche d'information et de conseil sur vos droits à la formation, la VAE...,
- **employeurs** en recherche d'information sur les dispositifs de formation existants et sur les structures susceptibles d'apporter conseil et accompagnement, la VAE...,
- **professionnels** acteurs du territoire et en recherche d'être mieux informés sur les mesures et dispositifs existants en vue de renforcer votre qualité de service.

Venez nous rencontrer dans votre CCM, le 4<sup>ème</sup> mercredi du mois sur rendez-vous

☎ : 03 21 11 69 10 - Fax : 03 21 98 02 15

✉ : [mmoreira-eif@orange.fr](mailto:mmoreira-eif@orange.fr)



**Implanté dans l'Audomarois, IRIS (Incubateur Régional pour l'Initiative Scop), est un outil de dynamisation à la création d'entreprises sous**

**forme participative.** Il apporte un soutien technique et financier à tous porteurs de projet coopératif désireux de s'implanter sur son territoire. **L'incubateur développe des actions de partenariat et de promotion de cette autre façon d'entreprendre auprès des acteurs du territoire.**

Projet de création, de reprise d'entreprise, rendez-vous au

☎ : 03 21 95 11 48 - ✉ : [iris.scop@gmail.com](mailto:iris.scop@gmail.com)

Si vous désirez être informés des animations et activités de votre intercommunalité, envoyez un e-mail avec pour objet : *inscription à la liste de contacts* à [ccm.melanie@yahoo.fr](mailto:ccm.melanie@yahoo.fr)

**Mission Locale**  
DE L'ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-OMER

### La Mission Locale

*Au service des jeunes et du développement local*, elle offre à

tout jeune de 16 à 25 ans un accueil et une information de proximité, un accompagnement individualisé dans la construction de son parcours d'insertion professionnelle et sociale, un appui dans sa recherche d'emploi et dans ses démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté..., une aide à la résolution des problèmes administratifs et financiers.

**Panel d'intervention :** *Emploi – Formation et Alternance – Logement – Santé – Développement Local – Mobilité – Sports*

**Contact :** Marie Claire DERMENGHEM, sur rendez-vous,  
le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
☎ 03 21 38 96 10



### Point Information Jeunesse

Le P.I.J situé 45 rue du Fort Gassion à Aire sur la Lys est un *lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation pour tous les jeunes de 12 à 30 ans et plus*. L'accueil y est anonyme, gratuit et sans rendez-vous. Vous pouvez y trouver des informations sur les études, les métiers, l'emploi, la formation continue, la vie pratique et quotidienne, la santé, le logement, les loisirs, la culture, l'Europe et l'International.

*L'animateur vous propose de nombreux ateliers et animations* tels que CV, lettre de motivation, des informations sur le BAFA, les études, les métiers, des journées job d'été, d'hiver, des forums de l'emploi, des informations sur l'apprentissage, des animations sur les conduites addictives, des journées de prévention et de sensibilisation aux méfaits de l'alcool, du tabac, des drogues, des ateliers socio esthétique, ...

*Le P.I.J vous accueille* le dernier jeudi du mois, dans votre CCM de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous. Il vous propose également *des ateliers aides à la recherche d'emploi sur Internet* le dernier mercredi de chaque mois de 9h à 10h30.

**Pour plus d'info, n'hésitez pas à contacter Frédéric**  
☎ : 03 21 38 96 10 - facebook : Pij Airesurlalys



### PLIE du pays de Saint Omer, un atout pour l'emploi !



Outil de lutte contre l'exclusion, le **Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'Audomarois** est un dispositif de mise en cohérence des interventions publiques afin de valoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes en difficultés sociales et professionnelles. *S'adressant aux jeunes et aux adultes, le but du PLIE est de permettre l'accès à l'emploi durable ou à l'obtention d'une qualification professionnelle.*

Des permanences ont lieu le lundi et vendredi sur rendez-vous.

**Contact :** Adélaïde CHAPELET

☎ : 03 21 93 93 00 - Site : [www.plie-audomarois.fr](http://www.plie-audomarois.fr)



### Point Accueil Associations

*Il a pour objectif de répondre aux besoins des associations du Pays de Saint-Omer et leur propose un conseil individualisé et des formations collectives.*

*Quelques soient leurs besoins, ils peuvent bénéficier gratuitement d'un appui.*

**Renseignements, contactez Rémi MANIER**

☎ : 09 63 53 03 30 - ✉ : [contact@accueil-asso.fr](mailto:contact@accueil-asso.fr)

Site : <http://accueil-asso.fr>



### Relais Assistantes Maternelles

*Le RAM est un lieu d'échanges, lieu d'informations, de médiation et d'animation pour les assistantes maternelles et les familles.*

**Contact :** Mme HERRENG

☎ : 03 21 11 69 43 - 06 88 03 25 99

✉ : [ram.aioresurlalys@orange.fr](mailto:ram.aioresurlalys@orange.fr)



### Rouï'Bout'ehou

### Halte Garderie Itinérante

*Service de proximité se déplaçant chaque jour avec son équipe de professionnels et un véhicule appelé « bébé bus » spécialement conçu pour l'accueil des jeunes enfants de 3 mois à 6 ans.*

**Contact :** Mme Charley Céline

☎ : 06 87 96 80 82

✉ : [bebebus@ville-aioresurlalys.fr](mailto:bebebus@ville-aioresurlalys.fr)



### Les Restos du Cœur

*L'antenne locale se situe dans les locaux de votre CCM. Elle est amenée à venir en aide aux plus démunis des 9 communes et participent à la collecte nationale début mars.*

**La campagne d'hiver est ouverte à partir du 1<sup>er</sup> décembre pendant 17 semaines.**

La distribution dans le cadre de l'**Aide Alimentaire** a lieu **chaque semaine, le lundi après-midi**, les éventuels bénéficiaires doivent remplir un dossier d'inscription (inscription possible pendant toute la campagne).

Dans le cadre de l'**Aide à la Personne**, Maryvonne PIERRON vous propose des **ateliers CLE (Communication Lecture Écriture)** pour les personnes souhaitant se remettre à niveau en français ou en mathématiques. Ces ateliers ne sont pas uniquement réservés aux bénéficiaires de l'Aide Alimentaire.

Maryvonne PIERRON ☎ : 03 21 39 74 92

**Les responsables d'antenne :**

**Christian BAUELLE** 179 Grand Rue - 62129 MAMETZ

☎ : 03 21 95 52 26 - 06 62 50 73 38

✉ : [marlene.baudelle@orange.fr](mailto:marlene.baudelle@orange.fr)

**Michel LIÉBART** 1705 rue de Cassel - 62129 ECQUES

☎ : 03 21 39 43 56 - 06 42 90 80 82

✉ : [liebartm@wanadoo.fr](mailto:liebartm@wanadoo.fr)



**La Trésorerie d'Aire sur la Lys**  
tient une permanence dans  
votre intercommunalité

# Etat civil

## Ils sont nés en 2013...

### Tim VANNEUVILLE

Le 9 janvier à Blendecques  
35 grand'rue

### Louna DELOS

Le 16 janvier à Blendecques  
4 rue du 19 mars 1962

### Diégo BULTEL

Le 4 février à Blendecques  
9 rue de la plaine

### Léa MARTIN

Le 19 février à Béthune  
16D rue de la plaine

### Loïse MOITEL

Le 21 février à Blendecques  
10 rue du 19 mars 1962

### David FOREST

Le 13 avril à Hazebrouck  
8 rue de l'anglet

### Rémy PECQUET

Le 22 avril à Blendecques  
32 rue du moulin

### Charly FOUBERT

Le 23 avril à Blendecques  
14 chemin du pont de la Sûre

### Enora LEFEBVRE

Le 24 avril à Blendecques  
11 place du Nouveau Siècle

### Angeline CARON

Le 27 juin à Béthune  
19 rue de la place

### Lukas SUZAN

Le 19 juillet à Blendecques  
5 rue du 19 mars 1962

### Kelya PUYPE

Le 6 septembre à Hazebrouck  
6 rue de bruchine

### Célian LEFEBVRE

Le 6 septembre à Blendecques  
21 chemin des ruelles

### Elyne FAVIER

Le 8 septembre à Lille  
21 place du Nouveau Siècle

### Clem FAVIER

Le 8 septembre à Lille  
21 place du Nouveau Siècle

### Mélina BOULANGER

Le 30 octobre à Dunkerque  
48 rue du moulin

### Orane MARTEL

Le 25 novembre à Beuvry  
26 rue de l'anglet

### Charlotte LOZINGO

Le 29 novembre à Blendecques  
56B grand'rue

### Romane MAËS

Le 6 décembre à Blendecques  
53B grand'rue

N.B. : pour des raisons d'impression et de distribution, les événements figurant dans cette rubrique « Etat civil » démarrent au 16 décembre 2012 et s'arrêtent au 15 décembre 2013.



**FLORENCE PIOCHE  
& NICOLAS MOITEL**  
*Le 19 janvier*



**ELODIE CREPIN  
& JÉRÉMY FLAMAND**  
*Le 22 juin*

**ALINE MUSELET  
& RENAUD PEIGNE**  
*Le 24 août*



**HÉLÈNE BAUDUIN  
& VINCENT VENAISSIN**  
*Le 14 décembre*



**PASCALE DELLIS  
& BRUNO BLONDEL**  
*Le 10 août*



*Ils se sont mariés  
en 2013 ...*



**ANNABELLE JOLY  
& MAXIMILIEN LAMBERT**  
*Le 28 septembre*

**ELODIE PRUVOST  
& JEAN-MICHEL MARCQ**  
*Le 21 septembre*

*N.B. : pour des raisons d'impression et de distribution, les événements figurant dans cette rubrique « Etat civil » démarrent au 16 décembre 2012 et s'arrêtent au 15 décembre 2013.*



# Ils nous ont quittés...

**Alfred VINCETTE**

Le 29 mars 2012 à Helfaut, 87 ans

**Marie-Thérèse DEHESTRU**  
veuve **VINCETTE**

Le 17 avril 2012 à Ecques, 92 ans

*Erratum sur la précédente édition : défunts domiciliés à la  
Maison de Retraite d'Ecques et omis dans notre rubrique.*

**Fernande GILLIOcq** veuve **WALLART**  
Le 25 décembre à Mametz, 80 ans

**Hervé DUFOUR**  
Le 15 janvier à Helfaut, 49 ans

**Julia BOCHNO** veuve **GOZET**  
Le 22 janvier à Aire-sur-la-Lys, 98 ans

**Gilberte CHEVALIER** veuve **CADART**  
Le 12 février à Roubaix, 85 ans

**Maria MOFFELT** veuve **DEBUIRE**  
Le 24 février à Mametz, 97 ans

**Guy LABITTE**  
Le 1er mars à Mametz, 69 ans

**Agnès BLONDEL** épouse **GOZET**  
Le 23 février à Lens, 76 ans

**Guy BONNIERE**  
Le 31 mars à Mametz, 64 ans

**Jean-Louis PRUVOST**  
Le 10 mai à Saint Martin-Boulogne,  
52 ans

**Kléber BEAUCHAMP**  
Le 27 avril à Helfaut, 78 ans

**Marc TETART**  
Le 12 mai à Lens, 26 ans

**Régis DENYS**  
Le 5 juin à Mametz, 58 ans

**Guy DELPOUVE**  
Le 3 juin à Helfaut, 70 ans

**Fernand GUILLAUME** veuve **TONNAY**  
Le 8 juin à Mametz, 86 ans

**Jules DELAIRE**  
Le 14 juin à Helfaut, 87 ans

**Gisèle NEDONCELLE** veuve **BULOT**  
Le 22 juillet à Mametz, 81 ans

**Yves-Marie REANT**  
Le 8 juillet à Helfaut, 60 ans

**Pascal BLANCQUART**  
Le 15 juillet à Helfaut, 55 ans

**Gilbert VERMEL**  
Le 17 août à Mametz, 61 ans

**Josiane DELVART** veuve **LEQUIEN**  
Le 7 septembre à Mametz, 77 ans

**Eva DEPAEUW** veuve **DEHAINE**  
Le 15 septembre à la Maison de Retraite  
d'Ecques, 96 ans

**Lambert CANOEN**  
Le 13 octobre à Aire-sur-la-Lys, 80 ans

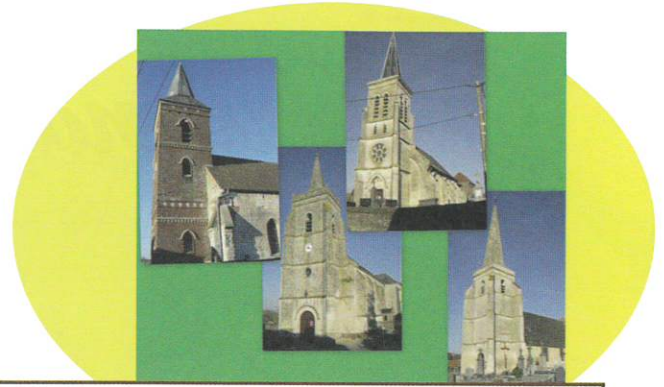
**Hubert LECOCQ**  
Le 26 octobre à Mametz, 45 ans

**Georgine TETART**  
Le 20 novembre à la Maison de Retraite  
de Morbecque, 86 ans

# Paroisse Sainte-Anne



Abbé Bruno Dubreucq  
28 place des Béguines  
62120 Aire-sur-la-Lys  
03.21.39.04.52  
06.09.75.81.83  
bruno.dubreucq@orange.fr



A chacune et chacun d'entre vous un amical message à quelques jours de Noël et des fêtes de fin d'année. Je remercie très sincèrement M. Jacques Delmaire, de nous permettre d'insérer ces informations concernant les services que vous pourriez demander aux chrétiens et aux prêtres qui animent notre communauté chrétienne. Le message de l'Évangile nous invite, à l'Espérance, à la confiance en Dieu, à la charité... puissiez vous en recevoir les fruits et contribuer avec nous à rendre nos liens encore plus fraternels.

Abbé Bruno

MESSÉ CHAQUE DIMANCHE À 9H45  
VOIR FEUILLES DISTRIBUÉES AU FOND  
DE L'ÉGLISE CHAQUE DIMANCHE.  
VOIR AUSSI SITE PAROISSIAL  
<http://paroisse-aire.fr>

N'hésitez pas à demander à l'abbé Jean  
SEMENT (prêtre aîné associé) une visite,  
notamment pour rencontrer une personne  
âgée ou malade.  
☎ 03.21.66.64.01



## Les BAPTÊMES

Pour les bébés sont célébrés les 2e et 4e  
dimanches du mois à Aire-sur-la-Lys.  
Préparation le 1er jeudi du mois à 20h30  
au presbytère d'Aire-sur-la-Lys.  
Pour les enfants de 3-7 ans une autre  
proposition de cheminement sera proposée.  
Toute personne quelque soit son âge peut  
demander le baptême ou un sacrement :  
*le Catéchuménat l'accompagnera.*

Pour les  
**MARIAGES**,  
Vous contactez  
directement  
le secrétariat  
paroissial  
au 28 Place  
des Béguines  
à Aire-sur-la-Lys

## Les FUNERAILLES

Une équipe de chrétiens formée  
pour vous accompagner dans  
le deuil, prépare avec vous  
la célébration.

Vous contactez :

Le secrétariat paroissial

☎ 03.21.39.04.52

ainsi que M. Jean-Pierre QUETU,  
Mme Marie-Thérèse BOURDREL,  
M. Henri FLASQUE et  
Mme Ginette LEMAITRE



## Le KT

A partir de 7 ans,  
mais aussi à tout âge,  
que l'on soit baptisé ou non,  
valide ou handicapé  
Pour découvrir qui est Jésus  
N'hésitez pas à contacter :

**Mme Brigitte REANT**  
6 rue de la Chapelle à Marthes  
☎ 03.21.95.63.59

## EQUIPE D'ANIMATION PAROISSIALE

M. Michel Laloux Crecques 03.21.39.12.68 ;  
Mme Bernadette Géheniaux de Rebecques ;  
Mme Jacqueline Réant de Marthes ;  
Mmes Claudine Becquart et Marie-Pierre Faucon de Mametz

## ACCUEIL - ÉCOUTE...

A la Maison Paroissiale  
28 Place des Béguines- 03.21.39.04.52  
Mardi & Mercredi : 9h-12h30 & 14h-17h  
Jeudi & Vendredi : 9h-12h & 14h-17h.

# Calendrier des Fêtes

# 2014

## JANVIER

- Samedi 11** *Salle du Millénium* **VŒUX MUNICIPAUX** à 19 heures
- Vendredi 17** *Maison des Associations* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques
- Vendredi 24** *Maison des Associations* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des Carabiniers de Mametz

## FEVRIER

- Samedi 1er** *Salle du Millénium* **THÉÂTRE** au profit du C.C.A.S. de Mametz

## MARS

- Samedi 1er** *Salle du Millénium* **SOIRÉE ANNÉES 70-80-90** de l'Association des Parents d'Elèves
- Mardi 4** *Salle du Millénium* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** du Club du 3ème Âge à 15 heures
- Samedi 8** *Salle du Millénium* **LOTO** de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques
- Mercredi 19** **COMMÉMORATION DU 19 MARS & DÉPÔT DE GERBES** au Monument aux Morts de Mametz à 18 heures
- Samedi 22** *Salle du Millénium* **REPAS** des Carabiniers de Mametz
- Dimanche 23** *Salle du Millénium* **ELECTIONS MUNICIPALES**
- Dimanche 30** *Salle du Millénium* **ELECTIONS MUNICIPALES**

## AVRIL

- Samedi 5, Dimanche 6** **FÊTE DE LA MOTO** des Copains d'Abord
- Samedi 12** *Salle du Millénium* **REPAS** de Mametz Gym Form'
- Dimanche 20** **CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES** à la Sauvagine

## MAI

- Samedi 3** *Mairie* **REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL**
- Judi 8** **COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE & DÉPÔT DE GERBES**

**Dimanche 11**

**GEAI DE MAMETZ**

**Samedi 10**

**TIR INTER SOCIÉTÉS** des Carabiniers de Mametz

**Samedi 17**

**BANQUET** du Club du 3ème Âge

**Dimanche 25** *Salle du Millénium*

**LAVAGE VOITURES** par l'A.P.E.

**Jeudi 29**

**ELECTIONS EUROPÉENNES**

**GEAI DE MARTHES**

**RANDONNÉES PÉDESTRES & CYCLO**

**TIR INTER SOCIÉTÉS & REPAS CHAMPÊTRE**

des Carabiniers de Crecques

**Vendredi 30**

**JOURNÉE DE PÊCHE** de l'Amicale des Anciens Sapeurs

Pompiers de Mametz à Aire-sur-la-Lys

## JUIN

**Dimanche 8**

**BROCANTE**

**GEAI DE CRECQUES**

**TIR INTER SOCIÉTÉS** des Carabiniers de Crecques

**Samedi 14** *Stade A. Delannoy*

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de l'E. S. Mametz-Rebecques

**Vendredi 27** *Salle paroissiale*

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de Mametz Gym Form'

**Samedi 28** *Salle du Millénium*

**FÊTE DE L'ÉCOLE**

**KERMESSE & REPAS DANSANT**

**Dimanche 29** *Stade A. Delannoy*

**TOURNOI DE SIXTE JULIEN ZOBEL**

## JUILLET

**Dimanche 13** *Salle du Millénium*

**BAL POPULAIRE & FEU D'ARTIFICES**

**Lundi 14** *Salle du Millénium*

**FÊTE NATIONALE & ANIMATIONS POUR LES ENFANTS**

**Dimanche 20** *Stand Foulon*

**BALL-TRAP** par la Société de chasse de Mametz

## AOÛT

**Vendredi 29**

**JOURNÉE DE PÊCHE** de l'Amicale des Anciens Sapeurs

Pompiers de Mametz à Dennebroeucq

## SEPTEMBRE

**Dimanche 7**

**DUCASSE DE MARTHES**

**APÉRITIF, VENTE DE PÂTISSERIES** par la Paroisse Ste Anne

- Samedi 13** *Salle du Millénium* **BALL COUNTRY** au profit du C.C.A.S. de Mametz
- Dimanche 14** **DUCASSE DE MAMETZ**
- Samedi 20** *Maison des Associations* **BALADE** par le Moto Club « les Copains d'abord »
- Dimanche 21** **DUCASSE DE CRECQUES**
- Dimanche 28** *Salle du Millénium* **BOURSE AUX JOUETS, VÊTEMENTS** par l'A.P.E.
- EXPOSITION DE PEINTURES**

## OCTOBRE

- Samedi 4** *Maison des associations* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de l'A.P.E. à 10 heures
- Dimanche 26** *Salle du Millénium* **REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE**

## NOVEMBRE

- Du 8 au 11** *Salle du Millénium* **EXPOSITION CENTENAIRE DE LA GUERRE 14/18**
- Mardi 11** **COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE & DÉPÔT DE GERBES**
- Vendredi 14** *Salle du Millénium* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
du Moto Club « les Copains d'abord »
- Samedi 15** *Salle du Millénium* **REPAS** du Moto Club « les Copains d'abord »
- Vendredi 21** *Mairie* **CALENDRIER DES FÊTES 2015**
- Samedi 22** *Salle du Millénium* **MOULES FRITES** de l'E.S. Mametz/Rebecques
- Vendredi 28** *Salle paroissiale* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de la Truite Mametzienne
- Samedi 29** *Hall de la Mairie* **COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE**
- Samedi 29** *Salle du Millénium* **LOTO** des Anciens Combattants

## DECEMBRE

- Vendredi 5** *Mametz* **DÉPÔT DE GERBES** au Monument aux Morts
- Samedi 6** *Salle du Millénium* **CONCERT « ÉCOUTE TON CŒUR DE ROCKEUR #3 »**  
au profit des enfants autistes
- Mardi 9** *Salle du Millénium* **GOÛTER DE NOËL** du Club du 3ème Âge
- V. 12, S. 13, D. 14** *S. du Millénium* **MARCHÉ DE NOËL** par « Un plus pour Mametz »
- Jeu 18** *Salle du Millénium* **ARBRE DE NOËL DE LA COMMUNE**
- Dimanche 21** *Salle de Rebecques* **NOËL DES JEUNES DU FOOT** de l'E. S. Mametz-Rebecques
- PASSAGE DU PÈRE NOËL** DANS LES RUES DE LA COMMUNE

## Janvier 2015

- Samedi 10** *Salle du Millénium* **VŒUX MUNICIPAUX** à partir de 19 heures

# LES INFOS PRATIQUES

**LA MAIRIE** 69 grand'rue ☎ 03.21.39.07.05 📠 03.21.93.56.87 Mail : mairie.mametz@wanadoo.fr  
Site de la commune : www.mametz.org  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h,  
le samedi de 9h à 12h

## L'ECOLE DES TILLEULS

Directeur : Dominique LEBRUN-VANDEWALLE ☎ 03.21.38.47.70  
Horaire de l'école : 8h45-12h / 13h45-16h30  
Garderie municipale : tarif 0.50 € la demi-heure (horaires : 7h30/8h30 et 16h30/18h30)  
Cantine scolaire : 3 € pour les enfants (plats cuisinés par Yann'i Cuisine Wavrans s/l'Aa)  
Inscriptions à l'école pour les petits à partir du mois de mai  
Bus scolaire : matin, midi et soir pour les enfants de Crecques et de Marthes  
Horaires du bus : 8h20 Marthes, 8h25 Crecques 12h05 Marthes, 12h10 Crecques  
13h30 Marthes, 13h35 Crecques 16h35 Marthes, 16h40 Crecques  
*Ces horaires pourront être modifiés en septembre 2014 en fonction des nouveaux rythmes scolaires.*

## LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET DU TRI SELECTIF

Les déchets ménagers : le lundi  
Le tri sélectif : Poubelle jaune : papier, carton, plastique, boîte métal  
Poubelle verte : verre  
Ramassage alterné: le mercredi

*Un calendrier fourni par la Communauté de Communes de la Morinie disponible en mairie précise laquelle de vos deux poubelles sera collectée dans la semaine ainsi que les déchets recyclables acceptés.*

## LA DECHETTERIE D'AIRE SUR LA LYS ☎ 03.21.98.78.55

Horaire d'été : lundi 13h30/18h45, du mardi au samedi 9h/11h45 et 13h30/18h45  
Horaire d'hiver : lundi 14h30/17h30, du mardi au samedi 9h/11h45 et 14h/17h30  
Se munir d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile.

## L'AGENCE POSTALE COMMUNALE (Située désormais au sein de la nouvelle mairie, 69 grand'rue) ☎ 03.21.39.92.86

Horaires : du lundi au vendredi de 10h45/12h - 15h/17h15  
Samedi de 10h15 à 11h45

## LE GESTIONNAIRE EAU ET ASSAINISSEMENT : NOREADE - Centre de Cassel

Pour tout problème lié au réseau d'eau potable ou au réseau d'assainissement, contacter NOREADE 24 h sur 24. Du lundi au vendredi 8h/12h et 13h30/17h au 03.28.42.43.33  
En dehors de ces jours et de ces heures, appeler le 06.87.69.41.74

## LES NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Centre des Impôts de Saint-Omer 03.21.98.76.76	Allocations Familiales 03.21.98.52.66 (Saint-Omer)	Croix-Rouge 03.21.93.35.60	<b>SAMU</b> téléphone fixe 15 tél. portable 112
Perception d'Aire-sur-la-Lys 03.21.39.05.62	S.P.A. Saint-Omer 03.21.98.43.03	Restos du Cœur 03.21.95.52.87	<b>Pompiers</b> 18
Mission Locale Aire sur la Lys 03.21.38.96.10	Cyber centre Théroutanne 03.21.12.44.14	Association de soins et services à domicile ASSAD 03.21.95.42.52	<b>Gendarmerie Aire s/Lys</b> 03.21.39.00.17
Pôle Emploi 3949	Communauté de Communes de la Morinie 03.21.95.52.87	A.P.A.R.D.E. Aire-sur-la-Lys 03.21.11.17.15	Secours Catholique Aire sur la Lys 03.21.12.89.77